

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

### ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

217<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

### ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1,50 - Avis tardifs 50 ct. et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., A.S.S.A. agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## Le séjour de M. Nehru à Moscou

M. Nehru vient de quitter Moscou. Il y a été l'objet d'une réception fort chaleureuse. Visiblement, l'U.R.S.S. s'est mise en frais pour accueillir ce visiteur qui, n'appartenant pas au bloc communiste, ne cesse de démontrer par ses propos et par ses actes qu'il entend rester à l'écart tout autant du bloc occidental. Les attentions prodiguées à M. Nehru par les dirigeants soviétiques sont bien, dès lors, dans la ligne de conduite du Kremlin telle qu'elle est tracée actuellement; il convient que l'U.R.S.S. s'assure le plus possible d'amitiés non communistes, afin que son jeu ne soit pas éclairé d'une lumière trop crue.

Entre les hommes d'Etat indien et russes, il y avait d'ailleurs certains problèmes intéressants leurs deux pays à résoudre. Le communiqué publié à l'issue des entretiens est comme tous les communiqués du genre. Il reste dans les généralités. On réaffirme, de part et d'autre, la nécessité d'une coexistence active; on estime qu'il n'y aura pas de paix possible en Extrême-Orient tant que le litige de Formose n'aura pas été liquidé conformément aux vœux de la Chine...

Tout cela est connu et archiconnu. Un seul point de ce texte est à relever. Les deux puissances proclament le principe de la non-ingérence idéologique et économique. M. Nehru obtient ici ce qui a déjà été accordé à M. Tito. Et si cette clause de l'accord est respectée, le « premier » indien en sera grandement soulagé. Car, en raison de la misère qui sévit en Inde, le communisme trouvait un terrain d'élection dans ce pays.

Sur le plan économique, les interlocuteurs sont restés laconiques. On a de bonnes raisons toutefois de penser que M. Nehru a abordé avec M. Boulganine la question d'une aide matérielle russe à l'Etat indien, car le chef du gouvernement de Delhi entend ne pas dépendre uniquement de l'aide américaine, pour son effort de redressement intérieur. A-t-il obtenu satisfaction? Nous ne le savons pas. Quoi qu'il en soit, c'aurait été là une raison importante de son long séjour à Moscou.

Une autre raison consiste dans le fait que, depuis la conférence de Bandoeng, M. Nehru a senti sa position de leader en Asie quelque peu ébranlée. En effet, la Chine populaire tend à prendre, aux yeux de nombre d'Asiatiques, la direction des affaires asiatiques. Cela est apparu précisément à la conférence de Bandoeng. Et M. Nehru en a ressenti quelques inquiétudes. Inquiétudes qui coïncident avec celles que pourrait bien éprouver l'Union soviétique en considérant que sa puissante rivale communiste devient de plus en plus remuante et envahissante. Et ce ne serait pas le résultat le moins paradoxal des entretiens indo-soviétiques que le resserrement des liens de Moscou et de Delhi.

Si intéressantes que soient les perspectives politiques touchant les relations russo-indiennes, il faut considérer cependant que ce ne fut là qu'un aspect des problèmes évoqués dans la capitale soviétique. La grande question fut, évidemment, la détente mondiale. Il y a des gens qui se réjouissent que M. Nehru serve si complaisamment d'intermédiaire aujourd'hui entre le bloc communiste et le bloc atlantique. Nous nous réjouissons tout autant si nous ayons la certitude que le « premier » indien obtienne de ses interlocuteurs russes autre chose qu'une paix établie sur les positions actuelles.

La coexistence qu'on préconise aujourd'hui est sans doute précieuse, bien préférable en tout cas à l'état de guerre froide. Mais force est de constater qu'elle ne tend qu'à laisser aux Russes le bénéfice des conquêtes qu'ils ont réalisées dès la fin de la seconde guerre mondiale. Nous revenons souvent sur ce point parce qu'il nous paraît être le point essentiel de la politique internationale d'après-guerre; le point où le juste se distingue de l'injuste.

Il est deux sortes de paix que l'on peut concevoir. L'une peut s'établir dans la mesure où la liberté qui fut arrachée à certains peuples européens leur sera rendue; l'autre serait une consécration de l'état de fait actuel. Elle ne serait qu'un Munich de plus. Si le rôle de M. Nehru consiste simplement à assurer cette paix-ci, nous ne voyons aucune raison de le sacrer « grand homme international ». S'il parvient, par contre, à obtenir de ses amis russes qu'ils renoncent à leurs injustes conquêtes, nous sommes prêts à voir en lui un bienfaiteur de l'humanité.

René BRAICHERT.

## ROME: La chute de M. Scelba découvre les lézardes du parti démo-chrétien

### Profondément divisé et tiraillé le parti gouvernemental ne parvient plus à garder l'équilibre entre ses partenaires

De notre correspondant de Rome :

La chute du gouvernement Scelba était dans la logique des choses après l'élection à la présidence de la République de M. Gronchi contre le candidat officiel du parti de beaucoup le plus important de la majorité : le démocrate-chrétien.

Et de fait, M. Gronchi entendait bien interpréter dans ce sens le vote du parlement qui l'avait élevé à la charge suprême de l'Etat malgré tous les efforts du gouvernement. M. Scelba rétablit provisoirement la situation parce qu'il parvint in extremis à reconstituer la coalition avec les social-démocrates et les libéraux. Il repoussa l'échéance fatale jusqu'après les élections siciliennes. Il lui fallut alors procéder à la « clarification », c'est-à-dire à la mise au point et à l'harmonisation des programmes politiques des social-démocrates et

libéraux, voire des républicains, avec celui de la démocratie-chrétienne. Très vite, il apparut que ni M. Saragat ni M. Malagodi (secrétaire du parti libéral), ne voudraient prendre sur eux la responsabilité de briser la coalition et de précipiter la crise. Ils demandèrent donc à leurs alliés démocrate-chrétiens de préciser leur programme, leurs desiderata. Mais pas plus qu'eux les chrétiens ne voulaient prendre la responsabilité d'une crise qui pouvait être une crise de régime. On commençait de se rejeter la balle.

Pierre-E. BRIQUET.

## M. Gronchi a commencé ses consultations

Il désire faire vite

ROME, 23 (ANSA). — M. Gronchi, président de la République italienne, a commencé, hier après-midi, ses consultations en vue de résoudre la crise politique. Il a reçu M. de Nicola, qui fut le premier président de la République.

On apprend que M. Gronchi a l'intention d'accélérer les choses afin de pouvoir confier lundi prochain à une personnalité la mission de constituer le nouveau cabinet.

## Les démocrates-chrétiens et les sociaux-démocrates ne désirent pas de modification de la coalition actuelle

Le comité directeur de la démocratie-chrétienne déclare être convaincu de la nécessité, pour résoudre l'actuelle crise ministérielle, de maintenir la coopération entre les partis libéral, social-démocrate, républicain et démocrate-chrétien, parti qui a constamment soutenu dans le passé l'action du gouvernement Scelba.

Pour sa part, le groupe parlementaire des sociaux-démocrates, dont le chef est M. Saragat, s'est déclaré favorable au maintien de la formule actuelle de coalition.

## Berne dément Les agitateurs nord-africains n'ont pas leur quartier général en Suisse

Mais ils se donnent parfois rendez-vous dans l'une ou l'autre de nos villes

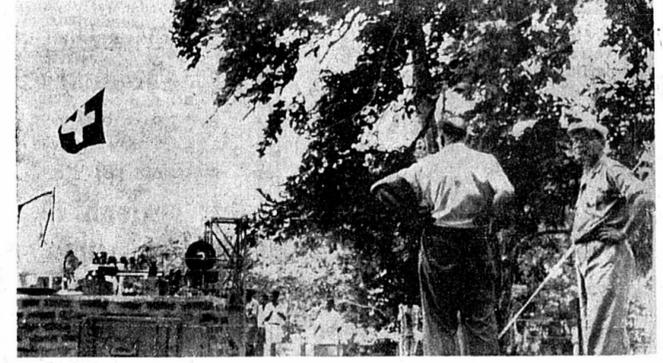
Notre correspondant de Berne nous écrit :

Ce journal a reproduit des informations publiées par des journaux étrangers selon lesquelles « les agitateurs du Caire (Front algérien de libération nationale) auraient établi leur quartier général européen en Suisse ».

Selon des informations recueillies à Berne, il est exact que des agitateurs nord-africains ont choisi certaines villes suisses comme lieux de rendez-vous, pour y établir des contacts temporaires et passer avec certains de leur compatriotes venant de Belgique ou de France. Les organes de police suisse ont pu intervenir dans certains cas pour interdire l'entrée en Suisse à certains de ces indésirables. Pour le reste, il ne s'est agi que de rencontres. On ne peut donc pas parler, dans ces conditions, de l'établissement en Suisse d'un « quartier général ». Pour le moment, les autorités de police n'ont pas connaissance d'un nouveau séjour d'agitateurs nord-africains sur territoire suisse.

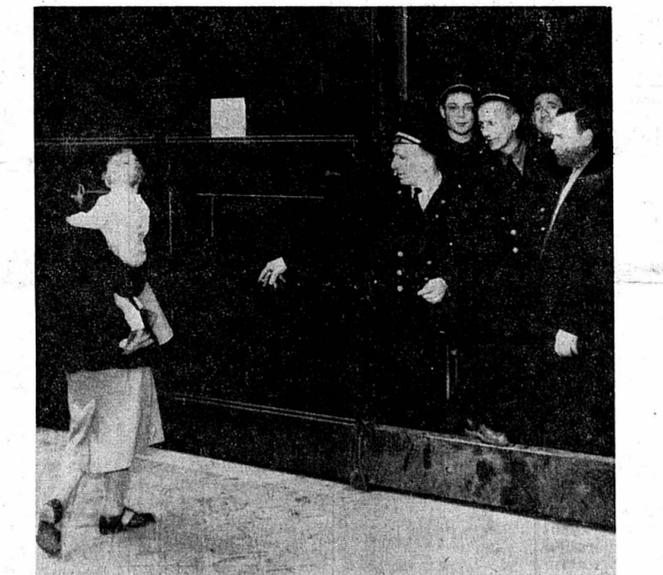
G. P.

## Les observateurs suisses à Ceylan n'ont pas vu l'éclipse



Les observateurs partis de chez nous pour suivre et enregistrer à Ceylan l'éclipse de soleil qui s'est produite dimanche en Extrême-Orient, en ont été réduits, par un ciel couvert, à contempler leurs appareils, ainsi que le montre notre photographie.

## LES GEÛLIERS FRANÇAIS ONT FAIT GRÈVE



Lundi était jour de grève pour tous les géologues de France et personne ne put franchir les portes d'acier ce jour-là, ni dans un sens, ni dans l'autre. Cette photographie démontre que même les visites de famille furent supprimées pour les détenus.

## L'examen du rapport de gestion continue à Berne L'affaire Widmer et le « cas Chaponnier » évoqués au Conseil national

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le Conseil national a poursuivi, jeudi, l'examen du rapport de gestion. M. Chaudet est sur la sellette d'abord. Sa position a ceci d'inconfortable qu'il doit répondre d'actes et de décisions à la préparation et à l'application desquels il n'a point eu de part, puisque c'est encore le « régime Kobelt » — pour employer cette expression plus commode qu'équitable — qui est en cause.

Et pourtant, M. Chaudet n'a pas craint déjà de s'exposer, et dans le remarquable discours prononcé devant la

## Témoignage d'outre-tombe Avant d'être décapité un spectateur du Mans avait filmé le début de la catastrophe

Ramassé par un rescapé, sa caméra donnera peut-être le mot de l'énigme aux enquêteurs

LE MANS. — Jusqu'ici, les enquêteurs désignés par le juge d'instruction Zadoc-Kahn ne disposaient pas de témoignages précis sur le moment exact où se produisit l'accident. Mais on a retrouvé la caméra d'une des victimes et l'on se demande si le développement du film ne va pas permettre enfin de reconstituer avec précision la tragédie. Voici, à ce propos, ce qu'écrit le commentateur de l'«Aurore» :

Un rescapé a, en effet, ramassé la caméra d'un spectateur qui filmait la course à ses côtés et qui fut décapité : M. Emile Robert, de Cavaillon (Vaucluse), croit-on. Cette caméra a été remise aux gendarmes de la « Flèche ». M. Zadoc-Kahn, juge chargé de l'enquête judiciaire, en a ordonné la saisie aux fins d'instruction.

Le film va être développé. On espère qu'il montrera les quelques secondes de la course qui ont précédé le drame. Ce sont précisément ces brefs instants qui font défaut aux enquêteurs.

(Lire la suite en 11me page)

(Lire la suite en 11me page)

## « Pour faciliter la tâche du président Peron » Tous les ministres argentins ont démissionné

BUENOS-AIRES, 23 (A.F.P.). — Tous les ministres argentins ont présenté leur démission au président Peron pour « faciliter sa tâche ».

D'autres hauts fonctionnaires ont également présenté leur démission.

D'autre part, la Chambre a été saisie d'un projet de loi visant à autoriser le gouvernement à engager 200 millions de pesos pour la réparation des dégâts causés aux édifices publics ou privés lors des événements du 16 juin.

Selon une agence locale, dans ce montant sont inclus les frais de réparation des églises.

## « Je reste fidèle » déclare Lucero

BUENOS-AIRES, 23 (Reuter). — Le général Franklin Lucero, ministre de la guerre, qui dirigea la contre-attaque lors du soulèvement en Argentine, a annoncé mercredi soir qu'il restait fidèle au président Peron.

Au cours d'une allocution radiodiffusée, à la nation, il a remercié les soldats de leur loyauté à l'égard de la constitution et de la doctrine nationale. Le général Lucero a poursuivi : « En regard de tout le deuil qu'a causé l'insurrection, les militaires peuvent être fiers d'avoir accompli leur devoir. »

(« Doctrine nationale » est un terme qu'a introduit Peron. Il veut dire par là que son but est de créer une nation

politiquement souveraine, économiquement libre et socialement équitable.)

## Quinze arrestations pour propagation de fausses nouvelles

BUENOS-AIRES, 22 (A.F.P.). — Quinze personnes ont été arrêtées dans différentes localités de la province de Buenos-Aires pour avoir propagé de fausses nouvelles sur les derniers événements.

## « La politique n'est pas de la compétence de l'armée » déclare le général Lucero

BUENOS-AIRES, 24 (A.F.P.). — Les problèmes de caractère politique ne sont pas de la compétence de l'armée, a déclaré le général Franklin Lucero, ministre de l'armée, au cours d'une conférence de presse.

« J'ai ordonné, a-t-il ajouté, que maintenant plus jamais les soldats se consacrent à leurs tâches militaires, à l'exclusion de tous autres problèmes qui ne sont pas de la compétence de l'armée. Le vrai soldat ne désire pas intervenir dans les problèmes politiques. »

## « La situation est rétablie »

affirme la légation d'Argentine en Suisse dans un bulletin de presse

La légation d'Argentine en Suisse nous a fait parvenir deux bulletins de presse dont, par souci d'objectivité, nous donnons l'essentiel :

« Dans toute la République argentine la situation redevient normale de manière définitive. Dès le dimanche 19 juin, les communications avec l'étranger ont été rétablies et le trafic maritime dans le port de Buenos-Aires est normal. »

« Des anciens chefs militaires à la retraite se sont mis à la disposition du commandement de la répression. »

« Quant aux rumeurs qui circulent sur les prétendues divergences parmi les forces armées et entre celles-ci et le gouvernement argentin; sur des mouvements de bateaux de guerre, de Montevideo vers la capitale argentine; sur l'existence à Mar del Plata de forces insurgées encore insoumises, etc., elles ne méritent pas même d'être commentées, puisque les faits se chargent d'anéantir toutes ces rumeurs. »

## « Troubles provoqués par des communistes »

« Les troubles provoqués et mis à exécution par des individus d'affiliation communiste ne pourront pas se répéter et les coupables identifiés et arrêtés seront déferés à la justice. »

## LIRE AUJOURD'HUI

- Au fil des ondes
- Chronique valaisanne
- La loi sur les transports est en panne!

## Pandore et l'amazone

C'était l'autre dimanche, sur une route des Franches-Montagnes. Je roulais, je roulais à toute allure. Eh quoi! Chacun, malgré les conseils de prudence, les exhortations de la presse et les affiches horribles qui décorent nos virages dangereux, chacun peut être pris un jour — à l'improviste — par la grisurie de la vitesse. Mon scooter déchiré devait atteindre — au moins — soixante kilomètres à l'heure.

Un vrai fou de la route!

Aussi ne fus-je pas trop étonné quand, soudain, un motocycliste, derrière moi, hurla de tous ses pneus : j'étais pris en chasse par la police. La poursuite fut brève, d'ailleurs. La police va toujours plus vite qu'on ne l'espère. Un geste, deux coups de frein : j'étais acculé au fossé, les yeux du gendarme dans les miens, et mon permis dans les mains du gendarme.

— Monsieur, dis-je aussitôt, il est vrai que ma vitesse...

— Me moque de votre vitesse. C'est votre femme.

— Ma femme...?

— Elle est assise en amazone.

En effet. Elle était assise en amazone. La loi bernoise s'y oppose. La loi neuchâteloise aussi, d'ailleurs, mais depuis peu de temps. Ce jour-là, j'étais encore naïf et innocent. Tout homme est pourtant réputé connaître la loi bernoise.

— Monsieur, dis-je au gendarme, je croyais que vous en aviez à ma vitesse, et vous en aviez à ma femme. C'est moins grave, mais c'est plus gênant. Ne comprenez-vous pas que le policier... Je sais que la police, de nos jours, a tous les pouvoirs. Vous n'allez quand même pas contraindre les malheureux dont le mari possède une motocyclette à ne se montrer plus qu'en pantalons ?

— Parfaitement! dit le gendarme. Le constructeur de votre moto a mis, pour la passer, deux repose-pied. Le règlement nous fait une obligation de les employer tous deux.

— Hélas! dis-je. L'asymétrie est un vice que ne tolère plus l'administration. Les amazones — celles de l'antiquité — seraient de nos jours interdites : elles n'avaient qu'un sein.

— Votre nom, dit le gendarme.

— Il est vrai, continuai-je, que deux ou trois imprudences se sont tuées, pour avoir « monté en amazone » et perdu l'équilibre. Je ne vois pas là une raison suffisante pour mettre à l'amende celles qui ne se tuent pas. Ou alors déclarez franchement que la police protège les motocyclistes malgré eux. Dans ce cas-là, monsieur le gendarme, je vous ferai une précieuse suggestion. Je suis enrhumé. Or, rien n'est plus dangereux à motocyclette qu'un rhume. Si vous éternuez dans un virage, c'est la chute — la chute quelquefois mortelle! Je propose donc qu'une nouvelle loi soit promulguée aux termes de laquelle il sera interdit de circuler à moto quand on est enrhumé.

— Votre adresse, dit le gendarme.

— Tenez! m'écriai-je. Regardez cette voiture qui nous frôle à l'instant. Elle roule à 120 km/heure au moins. La route est étroite et dangereuse. S'il provoque un accident, ce conducteur se chargera de trois ou quatre morts. Qu'en pensez-vous ?

— M'est égal, dit le gendarme. Je peux tout au plus le prier gentiment de ralentir. Voici votre permis. Ça fera 30 francs.

J.-M. V.

## Plus hermétique que l'écriture cunéiforme...

Sur les lettres des grandes entreprises et des bureaux de l'administration, on trouve généralement, au début du texte, la mention : « Prière de rappeler cette référence dans la réponse. » Cette requête est certainement justifiée, car elle facilite la recherche des dossiers et permet d'éviter des erreurs ou des malentendus.

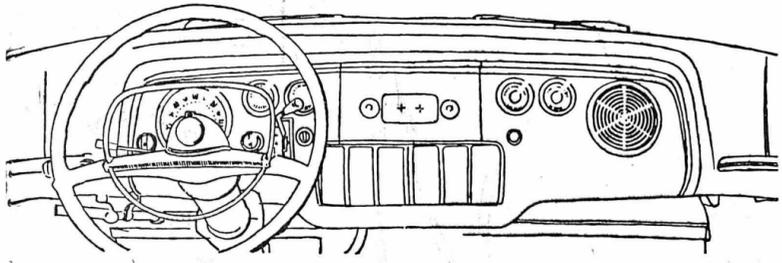
Mais il arrive que cette « référence » prenne des allures cabalistiques. Nous avons sous les yeux, écrit le « Sou du contribuable », une lettre du département politique fédéral où le concitoyen qui correspond avec cette haute administration est invité à rappeler dans sa réponse le cryptogramme suivant :

S.B.51.33.16.A.O.2.U'Ch.-EY[w]

(Lire la suite en dernières dépêches.)

# PLYMOUTH SUISSE

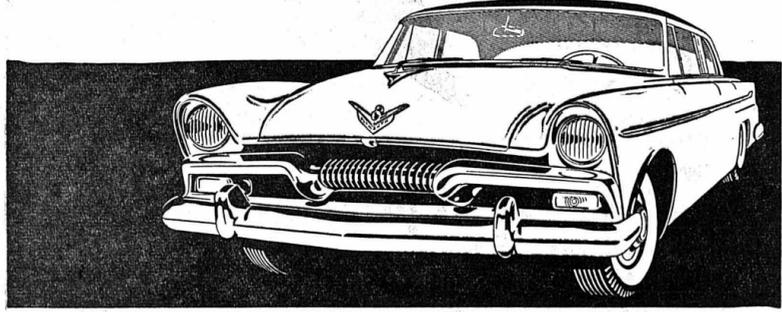
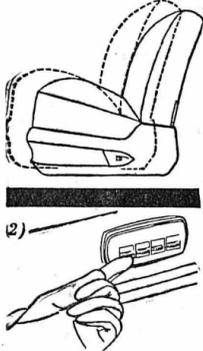
... technique U.S.A. + fini suisse



### Un luxe raffiné, un confort merveilleux!

Plymouth, produit Chrysler, se classe parmi les voitures américaines de luxe par la fini de ses carrosseries, les raffinements et le confort intérieurs, la perfection de sa construction. Le nouveau modèle V8, entre autres, est un réel chef-d'œuvre de beauté et de bienfaisance. Son prodigieux moteur de 20 CV. impôt seulement développe 159 CV. au frein. Livrable à partir de Fr. 15 600. — c'est une des voitures les plus avantageuses de sa catégorie qui trouve, auprès d'un large public, l'accueil le plus enthousiaste. Si vous préférez une 6 cylindres, de moindre puissance, vous trouverez aussi dans la gamme Plymouth 1955 le modèle 14 ou 19 CV. répondant le mieux à vos besoins.

- 1) Le siège du conducteur se déplace à volonté et vers l'avant et en hauteur.
- 2) Dispositif «Easy-Lift» permettant au conducteur et aux passagers d'élever ou d'abaisser toutes ou chacune des glaces par simple pression sur un bouton.

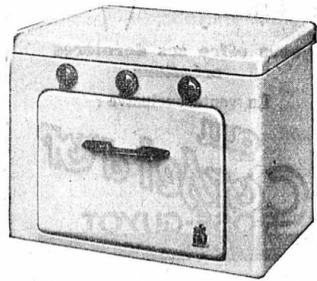


Voici quelques modèles de la riche gamme Plymouth 1955  
Coupé 6 cyl. 19 CV. Fr. 13 950.-\* Sedan 6 cyl. 19 CV. Fr. 15 250.-\*  
Sedan 6 cyl. 14 CV. Fr. 14 950.-\* Sedan V8 20 CV. Fr. 15 600.-\*

\*livrable avec dispositif synchronesh, 3 vitesses avec ou sans surmultipliée «Overdrive» — \*\*livrable avec dispositif synchronesh, 3 vitesses avec ou sans surmultipliée, respectivement avec transmission automatique «Powerflite» — Supplément pour «Overdrive» et «Powerflite».

Commandez votre Plymouth immédiatement, l'énorme demande nous contraignant à prévoir de plus longs délais de livraison.

Agences: NEUCHÂTEL: Garage Patthey & Fils - CERNIER: Garage Beausite, J. Devenoges - CORTAILLOD: A. Bindith, Sur la Fontaine - FLEURIER: Garage Ed. Gonard, rue de l'Industrie - PESEUX: Garage Central, Eugène Stram.



## RÉCHAUDS-FOURS « FAR », émaillés blancs

fonctionnant au BUTAGAZ ou au gaz de ville

Modèle «INTIMITÉ», 2 feux, seulement 195.-  
Modèle «DÉSIR», 3 feux, avec thermostat 295.-

Support en bois, 23.— et 26.—

dans tous les dépôts Butagaz ou chez l'agent général pour la Suisse

LIVRAISON FRANCO PARTOUT



La nouvelle TURISSA ultramatic 640.-

La nouvelle «TURISSA - ultramatic» — la plus perfectionnée en son genre — coud, reprise et brode automatiquement. C'est une création d'avant-garde de l'industrie suisse des machines à coudre. Demandez le nouveau prospectus et une démonstration sans engagement!

Autre modèle avec appareil zigzag à Fr. 346.-



FABRIQUE DE TIMBRES KUTZ-BERGER

Neuchâtel - Téléphone 6 16 45

Pour le pique-nique, les SAUCISSES SÈCHES

de la boucherie GUTMANN

Avenue du Premier-Mars



Acharlet HORLOGERIE BIJOUTERIE

(sous le Théâtre) NEUCHÂTEL

BAGUES brillantes modernes de 300 à 600 fr.

## NOTRE CHRONIQUE RADIOPHONIQUE

Le bon Trio de Genève — Suzanne Gyr, pianiste, Schwalbé, violon et Walter, celliste — nous ont fort réjouis, le 3 juin, en nous donnant l'alerte et charmant trio No 4 de Mendelssohn. La bonne fusion instrumentale, les qualités dues au jeu pur, au tempérament de ces trois musiciens, s'unissaient, au long de ces pages empreintes de joie et de sérénité, pour nous en communiquer le message tout printanier.

Les speakers anglais emploient volontiers la courte salutation: good morning (ou good evening) everybody: bonjour tout le monde. N'en pourrions-nous pas faire de même à nos studios? Trop d'annonces, encore, nous agacent de leur lourdeur: bonjour Mesdames, bonjour Mesdemoiselles, bonjour, Messieurs... Le bref et cordial salut britannique est commode, aimable et suffisant.

Sous le titre: Rhapsodie en noir, Radio-Lausanne nous offre, ce 3 juin, un choix de mélodies chantées par les célèbres acteurs de «Porgy and Bess», et écrites par des compositeurs américains; il en alla de même le 19 juin. Heureux choix et excellente occasion d'entendre ces voix poignantes, exercées, exprimant si fortement ce qu'elles interprètent. Mais — le 3 juin — outre ces airs du Nouveau-Monde, nous avons entendu la valse chantée, qui a fait le tour du monde, du film «Moulin-Rouge» de Georges Auric. Ce fut, sur des paroles américaines très bien choisies, une fort bonne chose, que comprit à merveille le chanteur d'outre-Atlantique.

Pierre Fresnay, Robert Lamoureux et Pauline Carton animèrent, le 5 juin, l'émission plaisante consacrée aux «Carnets du major

## Au fil des ONDES

Thompson», ouvrage de Pierre Darninos qui connaît, comme on sait, un succès immense (du moins sur le continent!) Ce trio de brillants acteurs donna une sélection fort bien faite de ces spirituels croquis. Pierre Fresnay, le Major, avait adopté un parfait accent britannique et, chose difficile, le conserva pur, aisé, tout au long de l'émission, sans en dévier d'une syllabe. Avec une gouaille amusante, une loquacité d'excellente veine, Robert Lamoureux, personnifiant le Français, était en tous points plaisant.

L'Institut neuchâtelois de recherches horlogères eut sa part radiophonique, au cours de l'émission des chasseurs de sons, le 11 juin. M. Mügeli fit d'abord l'histoire de cette maison, née en quelque sorte après un discours, en 1919, de M. Jaquerod. Depuis l'érection du bâtiment, vingt ans ont passé, et le développement de l'institution ne fait que croître. Son but est de créer des liens entre la science et l'industrie horlogère. Les ingénieurs horlogers de l'université y font leurs études. La métallographie, la chronométrie, la métallurgie sont des branches enseignées là et l'actif centre électronique, fondé il y a cinq ans, rend lui aussi des services toujours plus grands.

Il faut mentionner l'émission de la mi-juin, de la Coupe franco-suisse des variétés et les productions, parfois brillantes, des vainqueurs de la saison 1954-1955, les groupes de chanteurs, guitaristes et mandolinistes du Tessin, section de Lugano. Ces confédérés disposent de voix exercées, conduites avec mesure, et dont le timbre est prenant; les instrumentistes, jouant dans le style napolitain, montrèrent de leur côté une virtuosité cons-

tante, et des qualités typiquement méridionales de bel aloi. On est heureux que la coupe soit allée à ces musiciens-nés que sont nos lointains amis tessinois.

Le 16 juin, nous avons apprécié un moment d'une grande beauté, à l'écoute du concert vocal et symphonique retransmis de Strasbourg; l'Orchestre national de la radio française et les chœurs municipaux de la ville y déployèrent d'éminentes qualités. Ils étaient sous la direction de Pedro de Freitas Branco. Un prestigieux alto, Orlatia Dominguez, embellissait, de sa sonorité veloutée, allée à une force magnifique, la belle Rhapsodie pour alto, chœurs et orchestre, de Johannes Brahms. Un élan d'une totale majesté emportait tous les interprètes, et les amples vagues, si sonores et puissantes, qui enrichissent cet ouvrage, déferlaient sur les auditeurs subjugués.

Le chef imprima une scintillante fantaisie au charmant «Till Eulenspiegel» de Richard Strauss, faisant ressortir ses différents mouvements, comme il nous fut rarement donné de les goûter. La féerie répandue sur tout l'ouvrage avait quelque chose d'envoûtant dans son chatoiement. Le public strasbourgeois fit, à la fin, une interminable ovation aux interprètes et à leur conducteur.

Il faut dire ici combien sont appréciés les brefs mais intéressants commentaires quasi journaliers de Jean Rabaud, à Paris, sur la situation politique et les événements mondiaux les plus marquants. Il n'en manque point, aujourd'hui, comme on sait. Mais la manière de les présenter et résumer en peut souligner avec plus ou moins de force et de pertinence, l'importance et la portée.

## CHRONIQUE VALAISANNE

### L'exode aux Mayens - Questions d'éducation - Tunnel routier du Saint-Bernard - Essor économique et téléphone

Après la clôture des travaux du Grand Conseil qui a tenu il y a quelques jours sa session prorogée, après divers congrès et assemblées, avec aussi la fin de l'année scolaire, la capitale séduisante va entrer dans une période de douce quiétude. Relative d'ailleurs, car le passage des cars de touristes suisses et étrangers, pour un ou plusieurs jours, a déjà mis une certaine animation dans les rues commerçantes et les hôtels.

Nombre d'habitants de Sion préparent la traditionnelle montée des Mayens pour passer là-haut un ou deux mois d'été. Chose importante! qui demande de sérieux préparatifs, un véritable petit déménagement. Et quand on dit «les Mayens» tout court, ce sont ceux de Sion surtout qu'on entend. Certes, il y en a bien d'autres, agréables aussi, ceux, par exemple, de Sierre, Nendaz, Conthey. D'autres part, on espère que l'on verra encore beaucoup d'estivants du dehors — les Neuchâtelois ne manquent pas, croyons-nous — prendre le chemin des villages de la montagne avec leurs chalets, et celui des lieux de séjour comme Verbier ou Evolène.

Il s'est fait d'assez bon travail au Grand Conseil au cours des deux parties de la dernière session. Entre autres, adoption en deuxième lecture d'une loi sur l'assistance publique bien comprise, semble-t-il, vote du décret sur les traitements du personnel enseignant primaire, à propos duquel (et à propos de postulats concernant l'instruction publique, le conseiller d'Etat Marcel Gross, a exposé des vues intéressantes sur une réforme générale de l'enseignement à tous les degrés, primaire, secondaire, formation professionnelle... Idées qu'il a la ferme intention de faire aboutir bientôt.

Et il y a eu aussi les nombreux projets se rapportant à l'amélioration et au développement du réseau routier. A ce propos, relevons que M. Troillet, ancien membre du gouvernement, a rompu récemment une lance en faveur du tunnel routier sous le Grand-Saint-Bernard, ce non pas devant les députés, mais devant un autre auditoire, celui de l'Union commerciale valaisanne. «Il faut l'ouvrir, a-t-il dit, et le plus rapidement possible si l'on veut éviter

que le tourisme ne soit détourné au détriment du Valais (et aussi de celui de toute la Suisse occidentale et même plus loin) par la percée du Mont-Blanc.

L'orateur a fait preuve d'un robuste optimisme — peut-être justifié — quant à la réalisation de ce tunnel routier, utilisable toute l'année par l'automobile. La distance Martigny - Turin, par exemple, pourrait être franchie en trois heures. Du point de vue technique, les travaux pourraient être entrepris dans quelques mois. Pour le financement, 44 millions environ seraient nécessaires. Ajoutons-nous que ce n'est pas une somme extraordinaire par ces temps où l'argent abonde à Berne et ailleurs!

M. Troillet, qui a quelque influence au Palais fédéral (il est toujours conseiller aux Etats), pourrait s'employer à «tâter» le terrain. De même, la fondation «Pro Grand-Saint-Bernard» a une belle activité à déployer.

Dans le rapport que la Banque cantonale du Valais a présenté au Grand Conseil sur son activité de l'année 1954, les auteurs insistent sur la prospérité dont bénéficie le Valais comme les autres cantons. Une ombre cependant: c'est que l'agriculture n'y a pas la même part que les autres branches. Un signe aussi de ce développement économique du Valais. Cet essor a eu des répercussions immédiates sur le service téléphonique. Glanons une ou deux indications caractéristiques. En quelques mois, de nombreux centraux automatiques ont été installés dans des villages proches des régions de barrages. La longueur des fils téléphoniques a passé de 40 000 km. en 1940 à 95 000 en 1954. Et le nombre des abonnés de 3750 en 1940 à plus de 10 000 en 1954 (10 100 actuellement). Enfin, les Valaisans ont la satisfaction — c'en est une! — de se voir maintenus dans l'annuaire du téléphone de la Suisse romande, au lieu de se voir relégués dans celui de Berne comme Neuchâtel, Fribourg et le Jura! J. B.

AU CEP D'OR  
Bel assortiment de vins italiens  
W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

## La vie sociétés

### Les conférences de l'U.S.I.

(sp) Vendredi dernier, la Société des étudiants étrangers de l'Université de Neuchâtel a présenté au public neuchâtelois, à l'Aula de l'université, le conférencier Jacques van Dieet, qui avait choisi comme sujet: «L'Indonésie, actuelle». L'orateur commença son exposé en brochant un rapide tableau de l'histoire politique de la jeune république. Il rappela brièvement quelles furent les circonstances de la lutte pour l'indépendance en Indonésie, événements qui, bien que récents, ne sont que trop imparfaitement connus en Europe. La deuxième partie de la conférence fut consacrée à un bref aperçu de la vie économique indonésienne. L'orateur attira l'attention du public sur les difficultés que rencontre l'Indonésie à se procurer les devises étrangères nécessaires à son équipement industriel, une crise latente sévissant sur le marché du caoutchouc et de l'étain, ses deux principaux produits d'exportation. La séance fut ensuite agrémentée par la projection de trois films documentaires: «Journée à Ball», «Voici Bandung» et «Dances indonésiennes». L'U.S.I. termine ainsi son cycle de conférences de la saison 1954-1955. Ses efforts furent récompensés par l'intérêt que porta le public neuchâtelois aux manifestations culturelles qu'elle a organisées.

### CARNET DU JOUR

CINÉMAS  
Rex: 20 h. 30, La même vert-de-gris.  
Studio: 20 h. 30, Le maître de Don Juan.  
Apollo: 15 h. et 20 h. 30, Nous, les femmes.  
Palace: 20 h. 30, La fille perdue.  
Théâtre: 20 h. 30, Sensualità.

### Au meeting d'aviation: Records-aérobates, etc., mais...

### Quel est le record d'atterrissage en altitude du pilote suisse Hermann GEIGER?

N'attendez plus, il ne vous reste que 4 jours pour envoyer votre réponse au concours. La question du mois offre par MANZIOLI jubilé et doté chaque mois d'un scooter «Vespa». Renseignez-vous encore aujourd'hui chez votre épiciers.

## FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

### LE VAL AUX FÉES

par CLAUDE VIRMONÉ

— Le bled n'est cependant pas dénué de ressources à tous points de vue, observait ce dernier. Cette brune jouvencelle n'est pas désagréable à voir...  
Gloria glissa, par-dessus l'épaule, un regard vers l'endroit où Agnès se tenait près de Mme de Fontvieil; et, quoique sachant fort bien qu'elles l'entendaient, elle répondit sans baisser la voix:  
— Elle n'est pas laide, mais me paraît un peu arrêtée dans son développement intellectuel... C'est, paraît-il, une amie d'enfance de Patrick. Je soupçonne cette vierge pâle de languir pour mon époux d'un amour chaste et inconsolé, comme on dit dans les romans bien pensants!  
Elle éclata de rire, elle avait un vilain rire du nez, hennissant, désagréable... Après s'être préparé à lui-même un cocktail, Freddy reprit, d'un air intéressé:  
— Vous dites que cette nymphe des forêts est amoureuse de Patrick?

Gloria haussa les épaules et répondit de son ton traînant:  
— Je n'en sais rien. Je le suppose. Cela me paraîtrait assez dans la note, n'est-ce pas? L'enfant est assortie à la maison... des modèles d'un autre âge...  
Le défi, le dédain, dont ces paroles étaient empreintes, l'humiliation de voir son secret deviné et mis au jour, enveloppait Agnès comme d'un brouillard suffoquant qui lui mit aux tempes une petite humidité glacée. Elle eût voulu s'enfuir, se cacher, devenir invisible aux yeux de tous; et, cependant, elle restait, à cause de cette vieille femme débile dont la main tremblait sur son bras.  
— C'est comme la vieille, la «Reine des Highlands»! reprit Agnès. Celle-là, c'est un exemplaire unique. Quand elle mourra, il faudra l'empailler...  
Freddy vida son verre et ricana:  
— Patrick ne serait sans doute pas de cet avis. Il a le culte des ancêtres... et se montre conventionnel à souhait.  
— Bah! pas tant que cela, puisqu'il m'a épousée!  
— Entre nous, ma chère Gloria, cela vous a donné assez de mal, n'est-ce pas?  
Elle cligna des yeux, sourit:  
— Cela me plaisait, justement parce que c'était difficile.  
— Gloria, dit le chanteur de sa voix la plus veloutée, pourquoi avez-vous épousé Patrick? Vous

n'allez pas du tout ensemble! Vous n'avez aucun goût commun! Vous et moi, nous nous serions beaucoup mieux entendus!  
Elle chassa la fumée de sa cigarette d'un geste de la main.  
— Ne dites pas de bêtises. Vous me plaisez, mon cher Jean, mais vous ne pouvez rien me donner de ce que je voulais: un nom, une position, la stabilité... C'est tout de même quelque chose de s'appeler Mme de Fontvieil... Maintenant que je suis arrivée à dresser Patrick, qui me laisse vivre à ma guise, j'ai tout ce que je désirais: les avantages du mariage, sans en avoir les inconvénients.  
Le beau chanteur arbora le sourire désabusé des dévouements méconnus, tandis que Freddy réfléchissait, les sourcils froncés.  
— Dites donc, reprit-il, quand la vieille sera morte et empaillée ou non, il y aura de l'argent à faire avec les meubles qui sont ici... Il y a pas mal de curiosités. Je me charge de trouver les amateurs...  
Gloria le regarda, souffla une bouffée de fumée par le nez et se mit à rire.  
— Moyennant une honnête commission, n'est-ce pas? On verra cela... Naturellement, je m'arrangerai pour tout bazarder... Patrick aura beau faire du potin...  
Passant à une autre idée, Freddy déclara:  
— J'adore consoler les jolies fil-

les. Je vais essayer de faire quelque chose pour cette gentille oiselle, lui proposer de lui apprendre le boogie-woogie, par exemple...  
Il fit en titubant quelques pas en direction d'Agnès, mais oublia en cours de route sa première intention et s'approcha du bar, où il se mit à confectionner un autre cocktail, cependant que Gloria se tournait langoureusement vers Jean Ricardo et qu'un disque nouveau répandait dans la pièce les éclats stridents d'un air de jazz.  
— Madame, murmura Agnès, émue du visage blême de la châtelaine, ce bruit ne vous fatigue-t-il pas?  
— Ne comprenez-vous donc pas qu'il faut que je voie, que je me rende compte, répondit la vieille dame, en regardant Gloria, penchée vers le chanteur. C'est nécessaire pour bien jurer...  
Elle respirait lentement, profondément, comme quelqu'un qui étouffe; ses yeux noirs avaient un éclat dur et tout en parlant elle serrait le bras d'Agnès si fort que, longtemps après, la jeune fille sentait encore la meurtrissure de son étreinte.

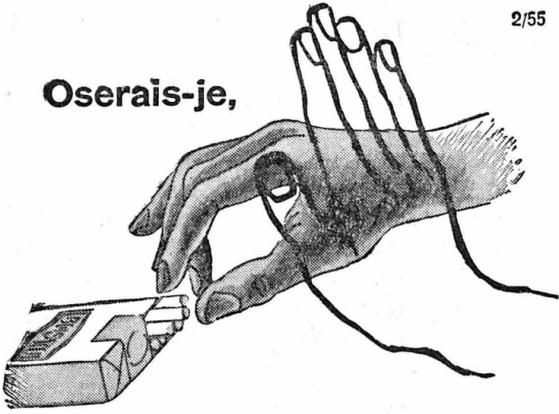
semblé affreusement pénible de le revoir pour la première fois en présence d'étrangers, et surtout de sa femme, cette ennemie dont les yeux rائلeurs avaient si bien su deviner son secret. Elle avait, pour cette raison, refusé de dîner au château, comme la châtelaine l'en priait. Et la déception de n'avoir pas vu Patrick s'adouçissait pour elle d'une espèce de soulagement.  
Elle marchait dans l'allée feutrée de feuilles et de mousse sur laquelle les rayons du soleil, glissant entre les branches, laissaient tomber une pluie d'or. La chaleur, sous la voûte des feuillages, était douce et l'air léger du bois reposait l'esprit agité, le cœur troublé de la jeune fille. Et, soudain, elle entendit un bruit léger de brindilles cassées, le museau tiède vint contre sa main qu'elle caressa et, avant même de se retourner, aux battements de son cœur, elle sut que Patrick était là.  
Il avait vieilli; ce n'était plus l'adolescent au visage d'archange meurtri, ni le jeune homme triomphant d'avoir vaincu la vie et gagné le succès; des fils blancs ternissaient prématurément l'or de ses cheveux; ses traits émaciés, ses yeux creux, sa bouche incurvée en un pli amer, portaient la marque de ses souffrances et de ses désenchantements. Mais il était toujours beau, de cette beauté à la fois mâle et romantique qui faisait se retourner les femmes. Et pour Agnès, il serait toujours beau, même quand

le temps aurait ridé sa peau et neige sur ses cheveux.  
— Agnès... murmura-t-il très bas.  
— Patrick!  
Elle s'appuya à un arbre parce que les jambes lui manquaient... Ils avaient à se dire des choses importantes, des choses qui depuis toujours attendaient d'être dites, et cependant ils ne parlaient pas. Tout était silencieux autour d'eux, et il semblait qu'entre eux le silence ne dût jamais finir, qu'ils se regardaient ainsi durant l'éternité sans rien dire, les yeux noirs de Patrick plongeant dans les prunelles bleues d'Agnès. Enfin, le jeune homme prit la parole. Sa voix tremblait:  
— Agnès, dit-il, je vous cherchais, je voulais vous parler, mais je ne voulais pas que notre première entrevue eût lieu au milieu des autres... Elle inclina la tête, émue qu'il eût éprouvé le même sentiment qu'elle, la même pudeur qui se refusait à donner leur émotion en pâture aux yeux rائلeurs.  
— Agnès, reprit le jeune homme, je sais tout. Ma grand-mère m'a tout dit. Et c'est affreux pour moi de savoir que c'est sa faute, à elle à qui je dois tant, si nous sommes séparés!  
— Patrick, dit la jeune fille, il ne faut pas en vouloir à votre grand-mère. Ce qu'elle a fait... elle l'a fait par amour pour vous. Et elle a souffert quand elle a compris qu'elle s'était trompée.

(A suivre)

Oserais-je,

2/55



n'oserais-je pas?

Fumez la BOSTON-verte, légère et douce. Elle n'irritera pas votre gorge, dussiez-vous en fumer tout un paquet.

Elle est si légère, si douce, partant si agréable, que vous pouvez vous en donner à cœur joie, aussi souvent que vous en avez envie.

Avec filtre - d'autant plus douce.

La cigarette légère, douce, pour les grands fumeurs!

20 pièces -75



**BOSTON-VERTE**

Jambon de campagne

tous les vendredis et samedis

Boucherie **R. MARGOT**  
Vente au comptant

Le vinaigre de qualité



CARTES DE VISITE au bureau du journal

Bien meilleures et plus rapidement confectionnées seront

vos croûtes aux fraises avec les délicieux

**Zwiebacks**

(Biscottes)

hygiéniques au malt

Médailles d'argent Zurich 1939



Nombreux dépôts en ville et dans la région

Echelles pour arbres



Longueur déployée  
4 m. 5 m. 6 m.  
60.- 67.50 74.-  
net franco

Brouettes  
Pompes à injecter



Les grands magasins de fer de la Côte

Camionnette

« Fiat Ardita », moteur révisé, en parfait état de marche, charge utile 600 kg., pont 170x220 cm., à vendre au plus offrant, pour cause de double emploi. A voir chez A. Vogeli et fils, ameublement, qual Ph.-Godet 14, Tél. 5 20 69.

**POISSONS**  
et filets frais  
du lac et de mer  
**LEHNHERR**  
Trésor 4 FRÈRES Tél. 5 30 92  
Gros Détail  
On porte à domicile - Expéditions à l'étranger

VITRAGES DE SÉCURITÉ  
BATIMENT  
ETALAGE  
AUTO  
**RESIST**  
COLOMB & FAVEY  
LAUSANNE - PRILLY 4

Le grand succès

Mélange du Jubilé d'Or  
„MERCURE“

Un choix des cafés les plus fins de l'Amérique Centrale, d'un arôme merveilleux, d'un goût exquis,

extrêmement avantageux

Intentionnellement nous avons fixé un prix bas, pour vous offrir un nouvel avantage à l'occasion du jubilé. L'augmentation vertigineuse des ventes témoigne que ce nouveau mélange obtient vraiment le suffrage du connaisseur.

Son arôme sera donc à votre goût!

frs. 3.20 les 250 g.

avec nos timbres d'escompte doublement appréciés grâce à nos surprises du Jubilé.

**MERCURE**



La Maison spéciale pour les bons cafés et thés



**DEUX** huiles sont préférables à une!

Ainsi jugent les chimistes et ingénieurs des laboratoires de recherches de CASTROL avec leur plus de 50 ans d'expérience, concernant les huiles «multi-viscosity».

De nos jours, il est facile aux technologues de la lubrification, de fabriquer une huile qui couvrirait l'échelle de viscosité complète de SAE 10W à SAE 40. (A cette fin, on utiliserait un additif pour améliorer l'index de viscosité). Plus il y a d'amélioratifs de l'index de viscosité dans l'huile, plus cet index sera élevé. Ces lubrifiants couvrant plusieurs nombres SAE sont désignés «multi-viscosity».

Plus l'index de viscosité est augmenté, plus la quantité d'amélioratifs utilisés est grande, et plus l'huile de base est fluide. Chaque automobiliste sait que les huiles de base fluides sont plus volatiles, ce qui amène à une plus grande consommation d'huile. De ce fait, les huiles couvrant une large échelle SAE ont certains désavantages: consommation accrue de carburant et d'huile, augmentation des dépôts de carbone, ainsi supplément de frais.

Après d'infatigables recherches et d'essais, les chimistes de CASTROL ont créé deux huiles améliorées qui, sans désavantages et sans risques, ont donné de meilleurs résultats qu'une huile. Ces deux nouvelles huiles essayées à fond:

IMPROVED  
**CASTROLITE** **SAE 10/20W**  
IMPROVED  
**CASTROL** **XL SAE 30/40**

couvrent toute la gamme des viscosités pour automobiles.

IMPROVED CASTROL est un mélange judicieusement combiné d'huiles de base renforcé avec des additifs spéciaux.

IMPROVED CASTROL a les avantages suivants:

- 1° permet un démarrage rapide par le plus grand froid et protège le moteur par les chaleurs tropicales,
- 2° économise le carburant,
- 3° restreint la consommation d'huile,
- 4° protège contre l'usure aussi bien en ville qu'en campagne.



Aucune précaution spéciale est nécessaire pour passer à l'IMPROVED CASTROLITE ou l'IMPROVED CASTROL XL. Videz votre carter d'huile, versez-y l'huile fraîche, et partez... Nos bons vœux vous accompagnent!

Demandez à votre garagiste l'IMPROVED CASTROL en bidons d'origine de 1 et 2 litres.

Représentation générale pour la Suisse: Bürke & Cie. S.A. Zurich

**DRESS**  
amidon-plastic  
Résiste aux lavages, redonne l'aspect du neuf à tous les tissus

**RIDEAUX VITRAGES STORES**

tous les travaux de tapisserie, tous les choix de tissus, toutes les nouveautés

**MAISON G. LAVANCHY**  
Orangerie 4



Tous les combustibles  
**COMBE VARIN S.A.**  
Bourgogne 4 - Tél. 8 24 12

**TAPIS PERSE ANCIEN**

véritable FERABAN de 3 x 4 m., en parfait état d'entretien, à vendre au plus offrant. Prix désiré Fr. 3500.-

A disposition chez M. Charles Barben, Clos-de-Serrières 9, Neuchâtel, tél. 5 57 17.

la chaleur endort...  
perrier réveille  
et pschitt!

GAZEUSE NATURELLE

**Une SANDALE**

flexible et solide avec support, renfort du talon sans couture, semelle de caoutchouc très résistante.

Série Nos 22/26 . . . Fr. 12.80  
 > Nos 27/29 . . . Fr. 14.80  
 > Nos 30/35 . . . Fr. 17.80  
 > Nos 36/42 . . . Fr. 21.80  
 > Nos 43/46 . . . Fr. 24.80

CHAUSSURES  
**J. Kurth**  
 SA  
 Seyon 3 NEUCHÂTEL

**DAWA-GEL**

Géifiant à base végétale et sans arrière-goût

Economise temps, électricité ou gaz, car la cuisson ne prend que 5 minutes au lieu de 20

La cuisson rapide empêche l'évaporation de précieuses substances naturelles

Augmente le rendement des confitures d'environ 25%, conserve l'arôme délicat et préserve la couleur naturelle des fruits frais

Mode d'emploi des plus simples et réussite infail-  
libile.

Le géifiant sûr pour confitures, marmelades et gelées, en vente partout, au prix de -75 cts. le sachet.

**DAWA-GEL** résout le problème de vos confitures de manière merveilleusement simple!

Ces temps prochains, des milliers de ménagères feront de nouveau les mêmes expériences: le DAWA-GEL, ajouté aux quantités habituelles de fruits et de sucre, permet de préparer de meilleures confitures en moins de temps et pour moins d'argent.

Avec DAWA-GEL, un échec est exclu, même s'il s'agit de fruits difficilement géifiables.

Dr. A. Wandaer S.A., Berne

**SUPER SHELL**

avec **ICA**

...encore plus puissant!

A partir du 15 juin, toutes les pompes Super Shell débitent la nouvelle qualité de supercarburant Shell, encore plus antidétonante

**CHRONIQUE RÉGIONALE**

**VIGNOBLE**

**CORCELLES - CORMONDRECHE**  
**Course du Cheur mixte**  
 (sp) Dimanché dernier, le Cheur mixte paroissial s'en est allé en Valais pour sa course annuelle. Les participants se rendirent en train à Martigny, puis de là montèrent en car au lac de Champey. Beaucoup ne manquèrent pas l'occasion de prendre le télésiège jusqu'à la Brea, point de vue admirable à 2200 mètres d'altitude.

Le retour s'effectua par le même chemin avec un arrêt à Martigny, pendant lequel on visita notamment le remarquable hôtel de ville.

**MONTALCHEZ**  
**Finances communales**  
 (c) Le Conseil général a récemment examiné et approuvé les comptes communaux pour 1954 qui se scindent en deux sections, celle du fonds des ressortissants et celle de la commune municipale. Les recettes générales ont atteint 193 mille 672 fr. 59 et les dépenses 189.717 fr. 70, laissant un bénéfice de 3802 fr. 24 pour le fonds des ressortissants et de 352 fr. 65 pour la commune. Une réserve a été créée en vue d'une ristourne sur l'impôt dû pour l'année en cours.

Grâce à la situation actuelle du marché des bois, l'exploitation des forêts, dont le bénéfice revient au fonds des ressortissants, a rapporté 38.898 fr. 70. Après déduction des frais et d'un versement de 15.522 fr. au compte de sur-exploitation, selon la législation cantonale, le bénéfice net se monte à près de 8000 fr.

**VAL-DE-RUZ**

**DOMBRESSON**  
**Un départ au collège**  
 (c) Mlle Bracher, maîtresse ménagère au collège depuis un peu plus d'une année, vient de démissionner. Elle s'en ira l'automne prochain en Amérique du Sud.

**Course du Cheur d'hommes**  
 (c) Le Cheur d'hommes s'est rendu dimanche au Niederhorn pour sa course annuelle qui s'est déroulée dans de bonnes conditions et dans une ambiance des plus agréables.

**CERNIER**  
**Au Tennis-club de Cernier**  
 (c) Toujours dans le championnat suisse interclubs série D, nos deux équipes féminines se sont déplacées dimanche 19 juin à Orbe et à Yverdon, pour disputer les matches du troisième tour.

**A ORBE:** Orbe bat Cernier I par 3 à 0. — Simples: Mme Dussaux (O) bat Mme Zehnder (C) 6-2, 6-1; Mlle Fertig (O) bat Mme Tripet (C) 6-2, 6-1. Doubles: Mmes Dussaux/Fertig battent Mmes Zehnder/Tripet 6-1, 6-0.

**A YVERDON:** Cernier II bat Yverdon 3 à 0. — Simples: Mlle Erbeau (C) bat Mlle Sulzer (Y) 6-3, 8-6; Mme Vogt (C) bat Mlle Demiéville (Y) 6-1, 6-1. Doubles: Mmes Erbeau/Vogt (C) battent Mmes Sulzer/Demiéville 8-6, 6-2.

**Assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des transports du Val-de-Ruz, à Cernier**

(c) L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des transports du Val-de-Ruz a eu lieu mardi après-midi, à la salle du tribunal de l'hôtel de ville, à Cernier, sous la présidence de M. Eugène Steiger. M. P.-A. Leuba, conseiller d'Etat, assistait à cette séance, ainsi que M. Robert Daume, directeur.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale qui est adopté, il est donné connaissance du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1954, lequel relate les principaux événements survenus au cours de l'année écoulée.

**Gestion et comptes pour l'exercice 1954**

Le compte de construction trolleybus s'est augmenté, au début de 1954, d'une somme de 25.830 fr. représentant la revalorisation des cinq trolleybus révisés, ainsi que la machine à écrire du bureau de Cernier, portant ce compte à 1.774.058 fr. 48. Le dernier trolleybus révisé à fin 1954 figurera sur les comptes de 1955.

Le compte des entreprises accessoires est en diminution de 32.000 fr. représentant la valeur initiale du car vendu au R.V.T. pour l'instrum.

Le compte d'exploitation trolleybus constate que les recettes de transport des voyageurs sont en baisse de 7,5%. Mais grâce à une réadoption des taxes postales, le compte total des recettes accuse une diminution de 6%, représentant une perte de 24.688 fr. par rapport à 1953. Les dépenses pour le personnel se montent à 251.270 fr. y compris les charges sociales en augmentation de 15.589 fr. sur l'année précédente. L'énergie électrique a été facturée dès le 1er janvier 1954 au tarif de 8,0 à 8,5 ct. le kWh. au lieu de 5,95 ct., l'augmentation est ainsi de l'ordre de 50 à 60%.

Au service autobus, on constate une diminution de 2000 fr. environ sur les recettes et aux auto-transports une nette régression des excursions, vu le temps défavorable de l'été 1954. Au résultat final total, la diminution est de 8062 fr. soit environ 10%.

Les dépenses autobus et auto-transports sont en diminution au prorata des kilomètres parcourus, ceux-ci étant de 25.000 km. et 45.000 km. en 1954 contre 25.000 km. et 50.000 km. en 1953.

Le compte de pertes et profits boucle par un solde débiteur de 50.496 fr. 30 contre 61.730 fr. 42 l'année précédente. Les pertes se répartissent comme suit

**Au Conseil général des Geneveys-sur-Coffrane**

(c) Convoqué vendredi soir, le Conseil général s'est réuni sous la présidence de M. G. Sandoz.

Comptes 1954. — Les comptes sont lus par le secrétaire communal; le rapport du Conseil communal ainsi que celui des vérificateurs ont été adoptés avec remerciements au Conseil communal et à son secrétaire. Ils se présentent de la manière suivante: aux recettes courantes 531.437 fr. 16, aux dépenses 534.972 fr. Ces comptes laissent apparaître un déficit de 3.534 fr. 85, celui-ci, étant budgété à 4858 fr. 60 ne provoque aucune discussion. Les comptes pour 1955 sont adoptés.

Nominations. — Il est ensuite procédé au renouvellement du bureau qui sera composé jusqu'à la fin de la législature de la façon suivante: président, A. Sigrist; vice-président, Alf. Blaser; secrétaire, A. Duvoisin; vice-secrétaire, J.-B. Walter; questeurs, W. Dubied et Ch. Beaud.

Il fallait nommer un membre de la commission pour l'hôpital de Landeyeux, en remplacement de M. Ch. Barbezat, démissionnaire, ce qui fut fait en la personne de M. R. Guglielberg.

Réfection des routes. — Le Conseil communal présente un rapport sur un projet de réfection des routes au sud de la gare, depuis la route du Carabinier à l'atelier C. Sandoz, ainsi que le tronçon immeuble Arigo à Immeuble du Crêt Bredel. Ces routes ont besoin d'être remises en état, ce qui est accepté à l'unanimité. Le crédit sera demandé au budget 1956.

Le Conseil communal demande la pose d'un canal-égout, d'un câble électrique et la construction d'une route au milieu d'un champ situé à l'ouest du village.

**AU CONSEIL GÉNÉRAL DE CORCELLES-CORMONDRECHE**

(c) Le Conseil général s'est réuni lundi, sous la présidence de M. G. Junod.

Comptes de 1954. — Comme dans tous les parlements, petits ou grands, la discussion des comptes offre l'occasion de maintes remarques et réclamations. Aussi entendit-on des doléances concernant la remise en état de la halle de gymnastique par les sociétés après les soirées familiaires; l'enlèvement des ordures ménagères et déchets de jardin; le passage à niveau du collège; mais on releva aussi les résultats encourageants du service dentaire scolaire. Ces quelques remarques faites, les comptes furent adoptés à l'unanimité. Ils se présentent sous un jour favorable. Riche en forêts, notre commune bénéficie de la forte demande en bois de service. L'électricité laisse un coquet bénéfice, alors que le service du garage par un léger déficit communal. On prévoit d'ailleurs, à brève échéance, une légère hausse du prix du gaz.

L'excédent des recettes est de quelque 20.000 fr. et le bénéfice de l'exercice de 812 fr. 80. Aussi notre exécutif fut-il remercié comme il le mérite de sa bonne gestion.

Nominations. — Arrivés au terme de leur mandat d'un an, les membres du bureau furent remplacés: à la présidence, par M. R. Mathey; à la vice-présidence, par M. Marcel Pin. Furent encore élus, M. Benoît Roulet comme secrétaire (bienôt perpétuel puisqu'il y a trente-sept ans qu'il remplit ces fonctions).

(c) M. M. Peter, vice-secrétaire, MM. J.-J. Schweizer et J.-L. Hirschy, comme questeurs.

On nomma ensuite et à main levée la commission du budget et des comptes (cinq membres et quatre suppléants); puis un membre de la commission scolaire, M. Louis Rufer fut élu au scrutin secret, une autre candidature lui ayant été opposée.

L'assemblée s'arrêta ensuite assez longuement sur deux objets de nature bien différente.

**Achat d'une machine comptable.** — Cet achat reçoit l'approbation de tous les groupes, une seule voix s'éleva contre cette dépense de 35.000 fr., trouvée par elle exagérée pour une commune de l'importance de la nôtre. Après explications, l'assemblée vota l'achat à l'unanimité, moins une voix qui ne s'est pas laissée convaincre.

**Circulation.** — Le second objet touchait des questions de circulation. La discussion fut fort nourrie. En fin de compte, on maintint le statu quo aux Cents-Pas; on vota l'interdiction de parquer au nord de la rue du village, l'interdiction de dépasser dans la même rue, un sens unique autour de la fontaine principale, et un ou deux « stops ». Même dans nos villages, à certaines heures de pointe, les problèmes de la circulation se posent de façon aiguë.

**Agrégation.** — Le 25 mars dernier, le Conseil d'Etat jugea fondé, ce qui annula la décision du Conseil général, deux vices de procédure s'étant produits lors de la votation du 25 mars. Toutes explications ayant été données par notre syndic, la chose fut reprise dès la base, et la famille de M. F. Mela reçut l'agrégation de la commune par 30 voix sur 39 votants.

**FÊTE RÉGIONALE DES MUSIQUES**

(c) La 5me Fête régionale de la Fédération des musiques du Val-de-Ruz s'est déroulée dimanche, sur la place des fêtes, et a obtenu, malgré quelques averse malencontreuses, le plus franc succès. La manifestation a débuté, le matin, par le culte présidé par le pasteur Bauer, puis s'est continuée par un concert apéritif offert à la population par l'Ouvrière, de Fontainemelon.

L'après-midi, après que le cortège eut parcouru les rues du village, M. Jules Jeanmonod, président du comité d'organisation de la fête, salua les fanfares et leur apporta les vœux des autorités communales et de toute la population qui, par ailleurs, s'étaient intéressées activement à la préparation de cette 5me Fête régionale afin qu'elle fût une belle réussite. M. R. Voisin, président de la Fédération des musiques du Val-de-Ruz, tout en félicitant les sociétés du beau travail qu'elles accomplissent et des succès qu'elles obtiennent, lança un appel aux jeunes pour qu'ils viennent renforcer les rangs où bien trop souvent restent vides les places que les aînés occupent avec une fidélité et un dévouement dignes d'éloges.

Au cours d'un beau concert, au programme varié et copieux, se firent entendre, tour à tour ou ensemble, « L'Ouvrière », de Fontainemelon, « L'Union instrumentale », de Cernier, la fanfare « Harmonie municipale », des Geneveys-sur-Coffrane, et le corps de musique de Cernier; cette dernière société, invitée officiellement, se fit applaudir dans l'exécution de ses morceaux et sa participation fut très appréciée. Le Cheur d'hommes de Fontainemelon prêta aussi son bienvenu concours à la réussite de cette fête villageoise.

**Tarif des abonnements en France à la «Feuille d'avis de Neuchâtel»**

1 an . . . . . Fr. 4200.—  
 6 mois . . . . . Fr. 2200.—  
 3 mois . . . . . Fr. 1200.—

Domicile de souscription:  
 SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE  
 6, rue Rabelais, LYON 3me  
 Compte de chèques postaux  
 Lyon 3366-31

**VAL-DE-TRAVERS**

**COUVET**  
**Rassemblement cantonal de la jeunesse d'Eglise**  
 (sp) Trois cents personnes se sont retrouvées dans la joie, pour affirmer leur commune foi en Jésus-Christ.

Comme l'apôtre Paul l'écrivit aux Romains, il y a beaucoup d'encouragement et de force à puiser dans les rencontres que l'on fait entre chrétiens. Le sermon plaça l'assemblée devant le pourquoi de ce rassemblement. Les visites aux malades et isolés qui avaient été prévues furent un enrichissement pour chacun.

Après un joyeux pique-nique, comme leurs ancêtres huguenots, les participants furent conviés à une «foire au désert», soit, en langage clair, un culte dans les montagnes des Cévennes. Pour déjouer la ruse des soldats du roi, ils durent suivre une piste faite de signes bibliques. Des sentinelles veillaient pour dépister les espions et vérifiaient les connaissances religieuses et pratiques. Vingt-six groupes prirent le départ et tous arrivèrent au but; le Looce se classa premier.

La grande salle de Couvet réunit ensuite tout le monde. M. Frey acquit par sa simplicité et son jeu la sympathie de l'auditoire qui applaudit à grands cris ses chansons. Enfin, la troupe «L'Abelle», de la Chaux-de-Fonds, présenta un spectacle de choix, «La Sunamite».

**AUX MONTAGNES**

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
**La Fête nationale**  
 (c) La Fête nationale se déroulera cette année pendant les vacances horlogères. L'orateur officiel pour la manifestation, qui aura lieu au Parc des sports, a été choisi en la personne du préfet des Montagnes, M. J. Haldimann. M. Louis Perregaux, pasteur, a été désigné comme orateur pour la fête de Pouillet.

**Avant la Braderie**  
 La Braderie chaux-de-fonnoise, qui est organisée tous les deux ans, aura lieu cette année pour la quatorzième fois les 10 et 11 septembre prochains.

Le thème du grand cortège folklorique sera « Rythmes et danses ».

**JURA BERNOIS**

**Un Jurassien au conseil d'administration des Forces motrices bernoises**  
 (sp) M. Reusser, avocat des mineurs à Moutier et président de P.A.D.I., a été nommé membre du conseil d'administration des Forces motrices bernoises.

**LAJOUX**  
**Construction d'un nouveau collège**  
 (sp) L'assemblée communale de Lajoux vient de décider la construction d'un nouveau bâtiment scolaire au hameau de Fornet-Dessus.

**5 docteurs approuvent ce moyen d'en finir avec l'abus des laxatifs**

Si vous dépendez des laxatifs — voici comment vous en passer. Récemment, 5 docteurs spécialistes ont prouvé que vous pouvez couper la mauvaise habitude de prendre sans arrêt des laxatifs. 83 % des suiets étudiés l'ont fait. Vous aussi, vous le pouvez.

Voici le procédé: chaque jour buvez 8 verres d'eau (ou toute autre boisson) et fixez-vous une heure régulière pour aller à la selle. 1<sup>er</sup> semaine, prenez deux Pilules Carters chaque soir, — 2<sup>e</sup> semaine, une chaque soir, — 3<sup>e</sup> semaine, une tous les deux soirs. Ensuite, plus rien, car l'effet laxatif des PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE débloque votre intestin et lui donne la force de fonctionner régulièrement de lui-même sans recours constant aux laxatifs. Lorsque les soucis, les excès de nourriture, le surmenage rendent votre intestin irrégulier, prenez temporairement des Pilules Carters qui vous remettent d'aplomb. Surmontez cette crise de constipation sans prendre l'habitude des laxatifs. Exécutez les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE. Pharmacies et Drogueries: Fr. 2,35

**VOTRE APÉRITIF «AMER MOUSSEUX» PORRET**

**MARGARET !**



Très seyante **ROBE**  
de ligne actuelle, en coton glacé rayé,  
large décolleté garni d'un nœud, jupe  
à 3 volants, 4 coloris mode . . . . . **45.-**

VOYEZ NOTRE VITRINE No 7

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS  
**au Sans Rival**  
NEUCHÂTEL

Tél. 5 21 75

Neuchâtel



**ATTENTION !**  
Nous recevons de fabrique  
quelques armoires frigorifiques  
**ELECTROLUX**  
ayant quelques défauts insignifiants  
de peinture

Ces armoires sont vendues  
au prix exceptionnel de

**Fr. 425.-**

Tous  
ces frigos  
bénéficient  
de la garantie  
de 10 ans

**Vuilliamenet**  
& C<sup>ie</sup> S.A  
**ELECTRIQUES**  
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

**BELLES TRIPES CUITES**

Fr. 2.- le 1/2 kg.

**Boucherie BERGER** Rue du Seyon  
Tél. 5 13 01

**A VENDRE**  
guitare espagnole 50 fr.,  
cage pour oiseaux 10 fr.,  
mannequin couture 10 fr.,  
commode 20 fr., table de  
nuit 5 fr., un trois-coins  
en orin animal 5 fr.,  
chaises 3 fr. pièce, étagère  
5 fr., une faux 15 fr.,  
trois chaises pour  
couches 1 m. x 70 cm.,  
45 fr. Avenue des Alpes  
No 3, rez-de-chaussée, à  
droite, de 18 à 20 heures.

**Mobilier complet**

- Ravissante chambre à coucher en noyer ou bouleau, clair ou foncé, se composant de 2 lits jumeaux, 2 tables de chevet dessus verre, 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse Marlène
  - 2 sommiers métalliques à traversins mobiles, 2 protège-matelas rembourrés, 2 matelas garantis 10 ans.
  - 1 nouveau modèle de couvre-lits
  - 1 salle à manger comprenant : 1 buffet en noyer avec grande vitrine, 1 belle table à rallonges et 4 jolies chaises modernes
  - 1 table de cuisine et 4 tabourets
- le tout livré avec **Fr. 2590.-**  
garantie de 10 ans

Automobile à disposition  
Facilités de paiement

**Ameublements ODAG Fanti & Cie**  
Couvret  
Tél. (038) 9 22 21

Ménagères,  
profitez !

Saison de la

**PALÉE**

Fr. 2.50 le 1/2 kg.  
prêtes à la cuisson

**Lehnherr**  
FRERES

Gros et détail  
Neuchâtel  
Trésor 4  
Tél. 5 30 92

On porte à domicile  
Expéditions  
au dehors

Ménagères, attention !

Comparez nos prix

**AGNEAU**

1er choix

- Ragoût le 1/2 kg. Fr. 2.-
- Côtelettes le 1/2 kg. Fr. 4.-
- Epaule le 1/2 kg. Fr. 3.50
- Gigot le 1/2 kg. Fr. 4.-

**PORC FRAIS**

- Rôti le 1/2 kg. . . . . 3.25
- Côtelettes filet le 1/2 kg. 3.75
- Ragoût le 1/2 kg. . Fr. 3.-
- Jambon de campagne 1.-  
les 100 gr. Fr.

**Boucherie BERGER**  
Seyon 21 - Tél. 5 13 01

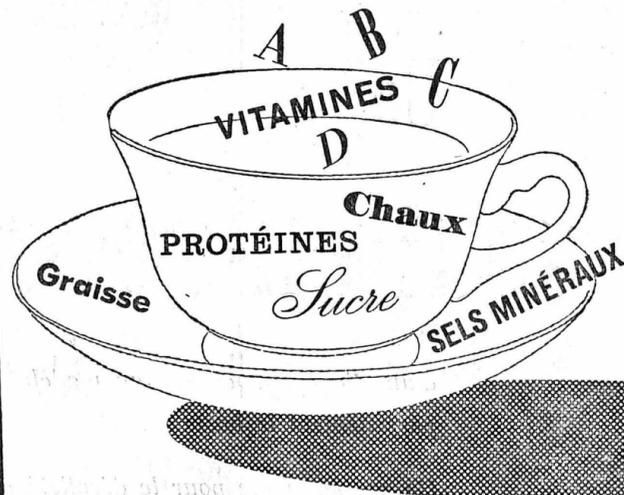
A vendre, pour cause de double emploi,

**< VESPA >**  
modèle 1953, 7000 km.

**< CITROËN > 11 L.**

bon état de marche, Bas prix, Station-Service des Parcs S.A., Parcs 40, Neuchâtel.

*Un aliment complet...*



Le lait n'est pas un simple liquide comestible: il est un aliment complet. Car il contient, sous une forme aisément digestible, les éléments fondamentaux que sont les protéines, la graisse et le sucre (de lait), ainsi que de précieux sels minéraux (chaux) et une série de vitamines indispensables; le tout dans les meilleures proportions. Quel miracle qu'une tasse de lait! **CPL**

**Le lait**



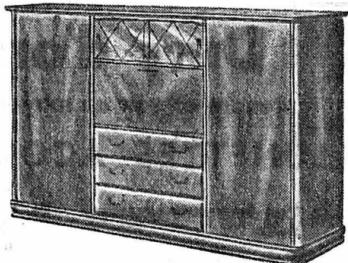
**FROMAGES**

Jura, Gruyère, Emmental gras I  
Beurre Floralp extra-fin à Fr. 1.04 les 100 gr.  
Beurre Floralp en motte à Fr. 1.02 les 100 gr.  
Beurre des Ponts-de-Martel à Fr. 1.- les 100 gr.  
Beurre pour la cuisine extra-frais à Fr. 1.90 les 250 gr.  
Beurre fondu en boîte à Fr. 7.90 le kg.  
Beaux gros œufs frais du pays  
Oeufs frais étrangers à Fr. 2.50 la dz.  
Oeufs frais danois à Fr. 2.80 la dz.  
Tous les jours, belle crème fraîche à battre  
Bries frais Yoghourts « Ofco » ainsi que toute la gamme de fromages de dessert

Prix de gros pour revendeurs  
**STOTZER**

Rue du Trésor 2 Tél. 5 13 91

**UNE OFFRE SURPRENANTE !**



Superbe meuble combiné en noyer avec penderie, compartiment pour lingerie, vitrine et secrétaire

NE COUTE QUE **Fr. 485.-** SUR DÉSIR, FACILITÉS DE PAIEMENT

Grand choix d'autres modèles, du plus simple au plus luxueux. Une visite s'impose!

**Meubles G. Meyer**  
NEUCHÂTEL

11, faubourg de l'Hôpital - Tél. 5 75 05

**Belle maquette à vendre**  
à l'imprimerie de ce journal

**Fiat Topolino 1949**

Coupé 2-3 places, moteur révisé.  
(Soupapes en tête.)

**GARAGE DU LITTORAL**

NEUCHÂTEL  
Tél. 5 26 88 - Début route des Falaises

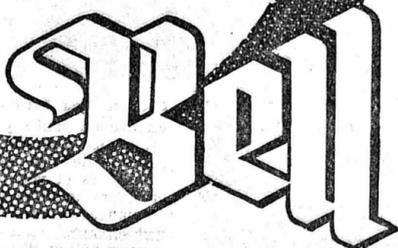
**LANGUES DE BŒUF**

sans gorge, sans graisse,  
fraîches ou salées

**Boucherie R. MARGOT**

Vente au comptant

**Poulet frais du pays**  
un régal pour dimanche  
pièces de 800 à 1200 gr. en  
grande **VENTE spéciale**  
au prix de  
**3.50** par demi-kilo



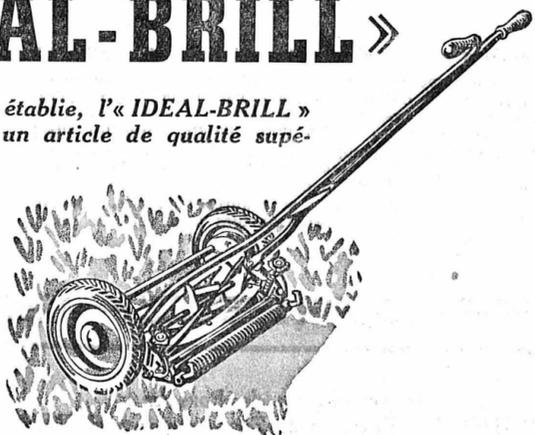
**MIGROS**

**TONDEUSE à GAZON**  
**« IDÉAL-BRILL »**

Précédée de ses 80 ans d'une réputation bien établie, l'« IDEAL-BRILL » rallie tous les suffrages des acheteurs exigeant un article de qualité supérieure. Roues de 260 mm. avec pneus ballon larges. Roulement à billes. Rouleau de direction en caoutchouc, 5 lames d'environ 35 cm.

Exclusivité **MIGROS**

**Fr. 75.-**



Tout bien pesé, vous choisirez...



**olivetti**

**Divisumma**  
2 MACHINES EN 1 SEULE

LA DIVISUMMA COMPREND UNE MACHINE À ADDITIONNER AVEC ADDITION, SOUSTRACTION ET SOLDE NÉGATIF, ET UNE MACHINE À CALCULER AVEC MULTIPLICATION, DIVISION AUTOMATIQUE ET PHASÉES ÉCRITES DES OPÉRATIONS. TOUTES LES OPÉRATIONS DÉTAILLÉES FIGURENT SUR LA BANDE DE CONTRÔLE.

**Fr. 2,350.-**

Agence exclusive :

**FONJALLAZ - OETIKER & Cie**  
Saint-Laurent 32, Lausanne, tél. 23 09 24  
La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 21

tél. 2 51 50  
**SIERRE : M. H. de Preux, Bureau Pratique**  
route de Sion, tél. 5 17 34

# Un soutien-gorge

d'une ligne nouvelle et qui modèle parfaitement le buste

Un soutien-gorge pour le décolleté profond en nylon blanc

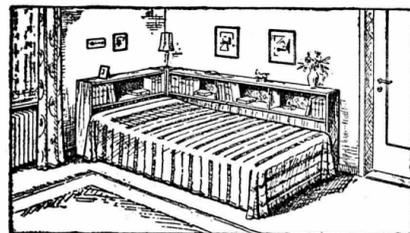
1990



EN EXCLUSIVITÉ



## Le cosy-corner le plus avantageux !



Meuble combiné idéal comprenant :

- Encourage à niches, 3 pièces..... Fr. 138.—
- Divan avec tête inclinée et planche-pieds ..... Fr. 53.—
- Matelas combiné avec protège-matelas ..... Fr. 68.—
- Beau jeté de lit ..... Fr. 19.—
- L'ensemble de 6 pièces, livré franco domicile ..... Fr. 278.—

...et en plus la bonne qualité Pfister, réputée depuis plus de 70 ans.

Venez voir ce joli cosy, de même que d'autres modèles ravissants, avec ou sans coffre à literie, comportant diverses moulures décoratives.

Nous exposons en ce moment un choix unique de studios de Fr. 590.— à 1250.—, de meubles combinés depuis Fr. 150.—, de pupitres depuis Fr. 172.—, de fauteuils depuis Fr. 59.—, de garnitures rembourrées (3 pièces) depuis Fr. 390.—, de doubles lits avec 2 matelas moelleux depuis Fr. 284.—, etc. Vous trouverez certainement ce que vous cherchez, et cela à des prix extrêmement avantageux.

**Pfister Ameublements S.A.**  
 La première maison de Suisse  
**LAUSANNE** 13, Montchoisi Tél. (021) 26 06 66  
**GENÈVE** (dépôt) 44, Servette Tél. (022) 33 93 60  
**NEUCHÂTEL** (Agence) Terreaux 7 Tél. (038) 57 91 14

Boulangers-Restaurants à vendre d'occasion une machine à glace « Autofrigor » à de bonnes conditions. Adresser offres écrites à G. W. 910 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre fourgon « Morris » commerciale, avec cabine avancée, 1950, en parfait de marche.  
**GARAGE PATHEY**  
 Neuchâtel

**GROSSESSES**  
 Ceinture très étudiée comme forme et prix. INCROYABLE NET 22 fr. 50. BAS À VARICES depuis 10 fr. 50 le bas. Envoi à choix. Indiquer taille et tour du mollet.  
**R. MICHEL, Mercerie 3, GAUSANNE.**

Nous recommandons, de notre importation directe de Hollande, l'excellente  
**POULARDE**  
 fraîche, extra-tendre (sans intestins)  
 à Fr. 4.- le ½ kg.  
**LEHNHERR**  
 FRÈRES  
 GROS COMMERCE DE VOLAILLES DETAIL  
 Marin Neuchâtel  
 On porte à domicile Tél. 5 30 92  
 Expédition au dehors Trésor 4

A vendre la récolte de deux grands  
**CERISIERS**  
 J. Grétilat, la Source, Areuse. Tél. 6 44 07.

**Jaquettes de laine Cardigan**  
 Nouveautés au prix d'atelier  
**Ruelle Dublé 1**

## Durs d'oreilles

Entendre et voir au moyen des nouvelles LUNETTES ACOUSTIQUES

- Une nouveauté sensationnelle
- Forme élégante
- Sans câble
- Appareil acoustique invisible caché dans la monture de la lunette
- Plus de bruit consécutif au frottement sur les habits

Renseignements gratuits et sans engagement :  
 NEUCHÂTEL : lundi 27 juin, de 9 heures à 18 h. 30, à la pharmacie Montandon, 1, rue des Epancheurs, tél. (038) 5 49 09  
 Nos spécialistes possèdent un grand choix d'appareils acoustiques  
 à partir de fr. 178.-.

Profitez de notre expérience et demandez notre catalogue gratuit. Les anciens appareils sont repris à des conditions intéressantes

**PAUL E. BOMMER**  
 Maison spécialisée pour appareils acoustiques  
 ZURICH - Talstrasse 39 - Téléphone (051) 27 27 08  
 LAUSANNE - 7, Avenue de Morges  
 BERNE - Schwanengasse 4

Notre choix se renouvelle constamment  
 Chaque semaine un nouvel arrimage de lustres modernes ou de style.

Service d'escompte N. et J.

**Elexa**  
 Seyon 10 NEUCHÂTEL Tél. 5 45 21  
 Le magasin spécialisé pour la lustrerie de bon goût

Offre à saisir  
**DUVETS**  
 neufs, remplis de mi-duvet, gris, léger et très chaud, 120x160 cm., 40 francs; même qualité 140x170 cm., 50 fr. Port et emballage payés. — W. Kurth, avenue de Morges 70, Lausanne. — Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

A vendre robes et manteaux, simples et habillés, en parfait état, pour fillettes de 12 à 14 ans. Téléphone 5 48 54.

A vendre « Renault » 4 CV, limousine, 1954, avec porte-bagages, deux pneus neige, et phares brouillard, comme neuve.  
**GARAGE PATHEY**  
 Neuchâtel

A vendre cuisinières à gaz grand choix. Bon marché. G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 15.

A vendre moteur « VW » roulé 10.000 km. Prix avantageux. Tél. 5 75 81.

A vendre vélomoteur à l'état de neuf. Prix très avantageux. Tél. 5 75 81.

A vendre pousse-pousse « Wisa-Gloria », en parfait état. S'adresser : L'asson 7, rez-de-chaussée, à droite.

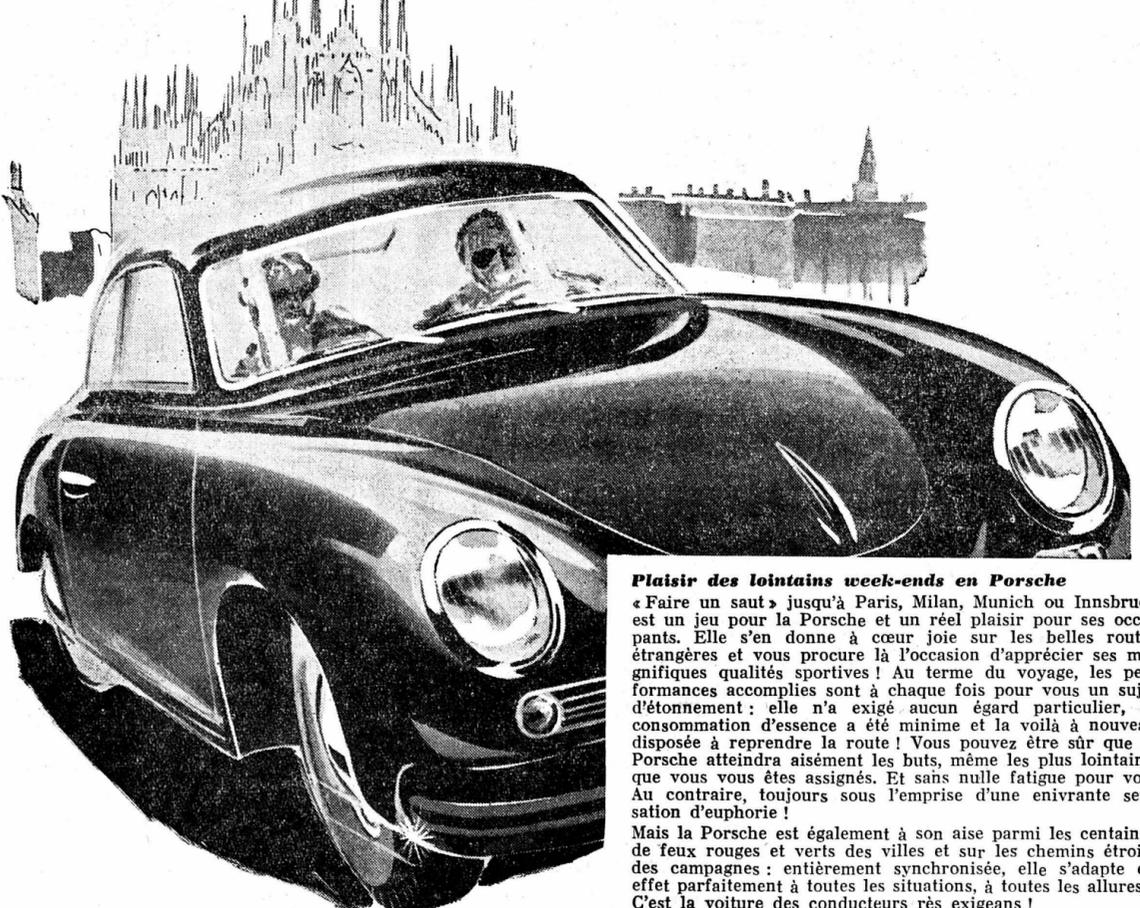
Occasion unique « Renault » 4 CV 1955 5000 km., pneus, confort, phare brouillard, housses. Tél. 5 60 53.

**Accordéon**  
 « Stradella » diatonique, cinq registres, état de neuf, à vendre. Téléphone 5 27 56.

**A VENDRE**  
 un mobilier de chambre à coucher, comprenant : deux lits jumeaux avec sommiers et matelas à ressorts, deux tables de nuit, une armoire trois portes, une coiffeuse, un mobilier de salle à manger, comprenant : un grand meuble combiné, une table, six chaises, un lavabo avec glace. S'adresser à Mme Pierre Jeaneret, Grand-Rue 4, Couvet. Tél. 9 26 09.

## Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

### Qui roule en Porsche roule mieux !



**Plaisir des lointains week-ends en Porsche**  
 « Faire un saut » jusqu'à Paris, Milan, Munich ou Innsbruck est un jeu pour la Porsche et un réel plaisir pour ses occupants. Elle s'en donne à cœur joie sur les belles routes étrangères et vous procure l'occasion d'apprécier ses magnifiques qualités sportives ! Au terme du voyage, les performances accomplies sont à chaque fois pour vous un sujet d'étonnement : elle n'a exigé aucun égard particulier, sa consommation d'essence a été minime et la voilà à nouveau disposée à reprendre la route ! Vous pouvez être sûr que la Porsche atteindra aisément les buts, même les plus lointains, que vous vous êtes assignés. Et sans aucune fatigue pour vous. Au contraire, toujours sous l'emprise d'une enivrante sensation d'euphorie !  
 Mais la Porsche est également à son aise parmi les centaines de feux rouges et verts des villes et sur les chemins étroits des campagnes : entièrement synchronisée, elle s'adapte en effet parfaitement à toutes les situations, à toutes les allures... C'est la voiture des conducteurs très exigeants !

**Un kilomètre en Porsche coûte moins de 20 centimes !**  
 La Porsche est une des voitures les plus rapides d'Europe et la meilleur marché de sa catégorie à l'entretien. Les modèles 1955 présentent d'importantes innovations : nouveau carter-moteur d'une contenance de 5,5 litres d'huile, nouvelles têtes de cylindre et nouvelle pompe à huile, stabilisateur de torsion à l'essieu avant, Les sièges-couchettes Reutter, le claxon Bosch extra-puissant, l'indicateur de niveau d'essence, l'avertisseur à segment sont d'autres accessoires appréciés. Comme cabriolet, la Porsche a tous les avantages d'un véhicule pour tous les temps.

**PORSCHE** (AMAG) Schinznach-Bad

Agents principaux de Porsche :  
 NEUCHÂTEL : Patthey & Fils, garage ; BIENNE : Amag S. A. ; GENÈVE : Ch. Hoffer & Fils, garage ;  
 LA CHAUX-DE-FONDS : J.-F. Stich, Sporting garage ; LAUSANNE : garage de Montchoisi S. A.

IDEAL, à la plage comme au jardin!

Un gracieux zoccoli «BALLY-FLIP» en noir et blanc, à talon Lifty haut, et bande de caoutchouc antidérapant. 12.80

Gleitsichere Gumi-Unterlage.



Ce décolleté en raphia, très exclusif, ne pèse que 150 grammes. Jolie combinaison de beige et noir. 11.80

Chaussures La Rationnelle BALLY

Fine semelle antidérapante.

Neuchâtel - Rue de l'Hôpital 11



A vendre superbes jeunes de Cockers spaniels 2 à 6 mois. Prix intéressant. Chenil G. CHARROT

PHOTO Copie 6 x 9 25 ct. Agrandissements 6 x 9 et 7 x 10 40 ct. L.-H. Castellani

Baisse CHOUX-FLEURS du pays le kg. -95 MIGROS

MASSEREY LINOLEUMS-PARQUETS DE LIEGE CAOUTCHOUCS PLASTIQUES-PLAQUES A.T. Plans et devis pour tous genres de pose. Spécialiste pour le revêtement d'escaliers. NEUCHÂTEL TEL. 5 59 12 PARCS 42

CHATEAU DE GRANDSON Tél. (024) 2 33 44 EXPOSITION-VENTE Maîtres hollandais et flamands des XVIème et XVIIème siècles du 12 juin au 14 août 1955, chaque jour, sauf le lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

A vendre VELO de dame «Condor», à l'état de neuf, modèle récent, chez Albert Baudraz, Concert 2, Neuchâtel. pousse-pousse crème, en bon état, à vendre. Tél. 5 62 08.

Du confort pour vos randonnées...



MATELAS pneumatiques depuis Fr. 28.-

Sacs de couchage Chaises, fauteuils et tables pliantes Canots pneumatiques

Jacques Jutzeler & CUIRS ET PEAUX

3, rue de l'Hôpital, Neuchâtel

Spécialité de rideaux L. Dutoit-Barbezat TRELLE 9 NEUCHÂTEL Installations d'appartements

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

Société coopérative de Consommation Bonbons aux fruits «TOP», 6 arômes Fr. 1.25 le sachet géant de 520 gr. Biscuit «Rouleau du Toggenbourg» Fr. -95 le rouleau de 200 gr. TIMBRES RISTOURNE

LA VIE NATIONALE

LES SPORTS

Et la coordination des transports? Une loi en panne

On nous écrit: Il s'agit de la nouvelle loi fédérale sur la circulation routière dont on n'entend pas parler, alors que plus que jamais elle serait indispensable. Après avoir fait couler des flots d'encre et suscité le plus vif intérêt dans les milieux du rail et de la route, l'avant-projet présenté parait être tombé en quenouille.

tances, une entente adaptée aux circonstances. Les discussions que fera surgir l'élaboration de la loi sur la circulation routière clarifieront, espérons-le, la situation et permettront enfin de faire un sérieux pas en avant vers la coordination rail-route indispensable.

Un communiqué officiel de l'Ecole fédérale de Macolin sur les méfaits de la fumée

L'Ecole fédérale de gymnastique et sport et la Société suisse de médecine sportive communiquent:

Il est prouvé scientifiquement depuis longtemps que l'organisme humain subit les effets nocifs non seulement de la nicotine mais encore des autres éléments contenus dans la fumée du tabac et des cigarettes. C'est la raison pour laquelle le sportif renonce tout naturellement à la fumée.

Face à de telles assertions, il sied de constater que l'effet des filtres est en règle générale particulièrement surestimé. Il est vrai que le filtre est capable de retenir une infime partie des poisons. L'effet nocif n'en reste pas moins entier, cela malgré les affirmations confortées des milieux intéressés.

Réd. — Nous avons tenu à prendre contact, à propos de ce texte qui nous est parvenu par l'Agence télégraphique suisse, avec des personnes de la branche du tabac. Les responsables de cette branche répondront éventuellement par le même canal. On nous fait d'ores et déjà remarquer qu'il faut se garder d'une généralisation en ce qui concerne les filtres. Il est de fortes différences entre eux. Il en est qui peuvent ne pas être efficaces, mais d'autres ont été étudiés scientifiquement pour que la retenue de la nicotine soit effective.

« On ne saurait remédier par des lois à la pénurie de logements » déclare le conseiller fédéral Holenstein devant la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux

ZURICH. 23. — L'Assemblée de la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux de Suisse a célébré le 50ème anniversaire de cette organisation syndicale. Fin avril, cette fédération comptait plus de 20,000 membres.

Le conseiller fédéral Holenstein qui honora l'assemblée de sa présence, esquissa les tâches des syndicats en leur qualité de parties constituantes de l'ordre social actuel. « Jetant un regard sur l'avenir, le Conseil fédéral en est venu à reconnaître, dit-il, que l'abandon du contrôle réduit des prix à la fin de 1956 amènerait de grosses difficultés et de ce fait ne saurait être envisagé. Quant à la question de la construction d'habitations à des prix abordables pour les familles à revenu modeste, le chef du département fédéral de l'économie publique déclara qu'on ne saurait remédier à la pénurie de logements par des ordonnances et des lois, tandis qu'une collaboration des milieux intéressés au problème arrive à résoudre la question, ainsi que l'a récemment prouvé la ville de Fribourg.

Quant aux questions qui se posent dans le domaine de l'assurance sociale, notamment de l'assurance-invalidité, de l'assurance-maternité, des allocations pour enfants et des caisses de compensations familiales, le conseiller fédéral Holenstein a constaté que de grands progrès avaient été réalisés ces années passées ainsi que le montrent les nombreux règlements contractuels des salaires et traitements dans l'économie privée ainsi que dans l'administration de l'Etat.

A l'issue de cette assemblée anniversaire, trois résolutions furent adoptées. La première porte sur la question des heures de travail et demande une solution dans le cadre des contrats collectifs de travail; toutefois, les solutions légales ne doivent avoir, autant que possible, qu'un caractère subsidiaire. La deuxième résolution sur la protection de la famille demande des caisses de compensation familiales et diverses allocations sur la base d'ententes librement conclues entre patrons et salariés. La troisième résolution demande une solution aussi rapide que possible de la question des contrats collectifs par les Chambres fédérales.

Ivresse au volant devant un tribunal fribourgeois

Trois jeunes gens de Fribourg ont été condamnés mardi, par le tribunal de Tavet, à quatorze jours de prison avec sursis et 300 fr. d'amende pour avoir circulé autour du Lac-Noir en automobile alors qu'ils étaient en état d'ivresse. La machine avait fauché un poteau et avait dévalé un talus, mais sans blesser personne.

Epilogue d'un procès de presse à Winterthur

WINTERTHOUR, 23. — Dans le procès qui mettait aux prises le professeur Brun et M. Jean Forster, rédacteur, Saint-Gall, le tribunal de district de Winterthur a acquitté ledit rédacteur accusé d'avoir diffamé et injurié le plaignant et condamné ce dernier au paiement des frais de procédure de 875 fr. et d'une indemnité de 2000 francs.

Ce qui donna lieu à la plainte fut un article paru le 22 octobre 1952 dans le «Landbot» sous le titre «Rester vigilant!» dans lequel J. Forster, l'auteur de l'article, déclarait du professeur d'université (Zurich) que, spirituellement parlant, il avait rompu avec le pays. Au sens de l'article, le professeur Brun devait être considéré comme un manoeuvre spirituel d'une puissance étrangère, c'est-à-dire comme un crypto-communiste abusant de sa science au point d'en faire un instrument de lutte politique calqué sur les principes enseignés à Moscou. Le rédacteur Forster fondait ses assertions sur la participation active du professeur Brun à un congrès communiste pour la paix du monde, et qui avait constaté dans une déclaration, qu'il pouvait, sur la base de toute une documentation scientifique, prouver que l'aviation américaine employa des armes bactériologiques en Corée du Nord et en Chine. Le tribunal de district arriva à la conclusion que les accusations portées contre le professeur Brun reflétaient la pure réalité.

BERNADETTE DE LOURDES par Frances Parkinson Keyes

Dans un élan d'amour et de foi, Mme Frances Parkinson Keyes a fait revivre pour nous la très humble Bernadette telle que, bergère, religieuse et sainte, elle apparut aux yeux du monde.

Pour cela, l'auteur est allée sur les lieux mêmes où son héroïne a vécu; elle a reçu le témoignage de gens qui ont connu Bernadette. Si bien que, dans sa sainteté, c'est une créature parfaitement humaine qui nous est présentée.

Ce livre révèle de nouveaux aspects de Bernadette. Celle-ci avait un respect de soi-même qui lui faisait rester propre dans un taudis, refuser l'aumône lorsqu'elle avait faim et qui lui permettait de se montrer gaie, active et calme dans un monde de doute et de foi. Elle possédait le rare pouvoir de distinguer le matériel du spirituel, et pouvait donc éliminer les obstacles qui la gênaient dans la recherche du Christ.

ÇA, C'EST LE TOUR DE FRANCE par Michel Dulno Collection Marabout (Verviers) Aujourd'hui, le Tour a cinquante ans, compte 21 étapes et 6000 kilomètres. Il coûte 70 millions de francs. Il met sur les dents un bon millier de personnes. Et, pendant un mois, la France se transforme en une foire bigarrée où, comme dans toutes les foires, il y a parfois de la bagarre et des mauvais coups. Attraction No 1: le maillot jaune! De Garin à Bobet, en passant par Pélissier, Leducq Maes, Bartali, Coppi et Koblet, il est l'idole de la foule.

GYMNASTIQUE

Inspection des sections de gymnastique du Vignoble

Dimanche après-midi, les sportifs et amis de la gymnastique pourront assister, à la Coudre, à l'inspection des sections du Vignoble, prétexte à la Fête fédérale de Zurich. C'est sur le nouvel emplacement de sport devant le collège qu'aura lieu cette importante manifestation. Le programme présenté sera le même que celui de Zurich. Nul doute que nos gymnastes susciteront un vif intérêt et trouveront à la Coudre un climat favorable à leurs exécutions. Cette rencontre sera précédée samedi soir d'une soirée dansante avec attractions à la halle.

TENNIS DE TABLE Le maillot jaune du C. T. T. Neuchâtel

La troisième étape du maillot jaune 1955, qui se disputa mardi, remporta à nouveau un vif succès. Classement de l'étape: 1. Dreyer, 6 points; 2. Luginbühl, 5; 3. Meyer, 12; 4. Bays et J.-C. Schild, 10; 6. Emery et Hübscher, 9; 8. Chassot et Zinder, 7; 10. Ruprecht, Beaud, Hess, Francis, 6; 14. Spilchiger, Perret, 5; 16. Naine, 4; 17. C. Schild et Courvoisier, 3; 19. Debelly et Bourquin, 2.

BIBLIOGRAPHIE

PEDRO DE LUNA DERNIER Pape D'AVIGNON par Georges Pillement (Hachette) Pedro de Luna est le dernier pape d'Avignon, celui que l'histoire qualifie le plus souvent d'antipape, le Benoit XIII du Grand Schisme d'Occident. Il est une des plus extraordinaires figures du moyen âge. Georges Pillement, qui ne doute pas de sa légitimité, a écrit sa vie avec autant de fermeté que d'objectivité. Au lieu de cette Europe agitée par un esprit nouveau qui vient bouleverser et faire craquer la société bien hiérarchisée du moyen âge, Pedro de Luna nous apparaît comme la figure la plus fidèle aux institutions religieuses ébranlées par l'anarchie du Grand Schisme.

L'ALLEMAGNE ET LE PROBLEME DE LA PAIX EUROPEENNE par Albert Wyler (Edit. Rouge) L'actuelle tension des rapports entre l'Est et l'Ouest pourrait risquer de faire perdre de vue l'importance du problème allemand, c'est-à-dire non seulement celui des futures relations des puissances occidentales avec la République fédérale de l'Allemagne de l'Ouest, mais aussi celui de l'organisation politique interne de ce Etat.

Sous le titre «L'Allemagne et le problème de la paix européenne (aspects juridiques et politiques)», M. Albert Wyler nous présente un exposé clair et complet des diverses questions que soulève ce problème et des solutions qu'appellent les principes du droit international public à la lumière des leçons du passé.

Un événement aéronautique sensationnel

le Meeting international d'aviation civile et militaire des samedi 25 et dimanche 26 juin, à l'aéroport de Genève-Cointrin

Participation exceptionnelle: ALLEMAGNE, CANADA, ESPAGNE, ETATS-UNIS, FRANCE, GRANDE-BRETAGNE, ITALIE, SUÈDE, U.R.S.S. ET SUISSE Les grandes vedettes de l'aviation civile: Jacqueline AURIOL et les as de l'acrobatie: Michel BERLIN, Francis LIARDON, Monique CAILLARD, etc.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Les électeurs appelés aux urnes samedi et dimanche
L'aide cantonale aux établissements hospitaliers

Le 18 mai, le Grand Conseil a adopté à l'unanimité le projet de loi sur l'aide de l'Etat aux établissements hospitaliers du canton. La dépense nouvelle et renouvelable étant de l'ordre de 480,000 fr., la loi est soumise au vote du peuple en vertu des dispositions sur le référendum financier obligatoire.
Il n'est pas besoin, pensons-nous, de justifier longuement la nécessité d'une telle aide de l'Etat. Alors que plusieurs cantons confédérés possèdent un hôpital cantonal central, dont la charge incombait entièrement à l'Etat, ce qui n'exclut pas au reste l'existence simultanée d'établissements hospitaliers régionaux ou privés, le canton de Neuchâtel connaît une situation particulière. Nous n'avons pas d'hôpital cantonal. Cependant l'Etat a créé deux grands établissements dont il garantit la bonne marche : l'hospice cantonal de Perreux et le sanatorium populaire neuchâtelois « Beau-Site » à Leysin. L'Etat intervient également dans la lutte engagée contre diverses maladies et pour soutenir diverses institutions.

Même si nous ne possédions pas d'hôpital cantonal, nous aurions tout de même devant nous un problème de santé publique qui n'est pas facile à résoudre. Les dépenses pour les soins en chambres communes et en chambres particulières sont énormes. Les établissements hospitaliers cantonaux ont été créés et ont pu non seulement subsister, mais se développer, grâce à des dons privés et au dévouement remarquable des personnes qui y étaient attachées, ainsi qu'aux sacrifices consentis par les communes intéressées.
Situation financière précaire de nos hôpitaux
Comme le souligne le rapport du Conseil d'Etat, la situation financière de ces établissements s'est aggravée depuis la dernière guerre: les modernisations indispensables ont coûté cher et ont mangé une bonne part des capitaux et des réserves, le rachat des emprunts et la hausse — nécessaire — des salaires du personnel n'ont pu, de loin, être compensés par l'augmentation des tarifs appliqués aux malades soignés en chambres communes, et enfin l'on est bien obligé de constater que les dons et legs se raréfient et diminuent d'importance.

Celui des facteurs d'aggravation qui a retenu tout particulièrement l'attention du gouvernement, c'est la différence souvent très forte qu'on enregistre entre le coût moyen de la journée de malade et le prix facturé aux malades soignés en chambres communes. On se rend compte, écrit le Conseil d'Etat, que tous nos hôpitaux neuchâtelois, qu'ils relèvent de corporations de droit public ou du domaine privé, ont expressément tenu à maintenir aussi bas que possible les prix facturés aux malades de condition modeste et il va de soi que le nombre de ces malades et des lits qu'ils occupent en chambres communes est beaucoup plus important que celui des malades soignés en chambres particulières pour lesquels les tarifs sont calculés en fonction des frais effectifs de l'établissement.

Le projet d'aide cantonale, mis sur pied par le gouvernement et remanié par la commission spéciale du Grand Conseil, prévoit que dès cette année les établissements hospitaliers du canton, non spécialisés, à direction médicale et recevant des malades en chambres communes, bénéficieront d'une subvention de l'Etat à raison de 1 fr. 50 par journée de malades soignés en chambres communes. Toutes les communes du canton sont tenues de participer à cette aide par une prestation annuelle calculée à raison de 2 fr. 50 au minimum par tête de population. Si une aide de cette importance — ou supérieure — est déjà fournie, les communes n'auront pas à verser d'autres contributions aux hôpitaux.

L'Etat s'est engagé à ne pas intervenir dans la gestion des hôpitaux. Cependant les établissements bénéficiant de la subvention devront consulter le département de l'intérieur avant de décider une augmentation du prix de la journée facturée aux malades soignés en chambres communes.
On voit que le projet tient compte de façon satisfaisante de notre structure hospitalière cantonale. L'intervention financière de l'Etat s'impose absolument et les électeurs, nous en sommes certains, approuveront sans réserve la nouvelle loi, car ils ont toujours estimé que rien ne doit être négligé quand il s'agit de la défense de la santé publique. De plus, les bénéficiaires indirects de l'aide cantonale seront les malades de condition modeste. Les électeurs, en votant le projet, feront acte de solidarité.
D. B.

Les heures d'ouverture du scrutin pour la votation cantonale
Les électeurs sont convoqués les samedi 25 et dimanche 26 juin pour se prononcer sur la loi sur l'aide aux établissements hospitaliers du canton, adoptée par le Grand Conseil le 18 mai dernier.

AU JOUR LE JOUR
Un déménagement qui était une erreur

Nous voulons parler du déménagement des facteurs de la poste principale à celle de la gare. Le centre nerveux des opérations postales est maintenant loin du centre des affaires. Cela ne va pas sans inconvénients pour les usagers. Les retards dans la distribution du courrier en ville et aux cases de la poste principale ne se comptent plus. Les facteurs qui, naguère, pouvaient prendre des trains pour toutes les directions à la sortie de leur local de tri, doivent aujourd'hui descendre en ville pour partir en tournée. Par exemple, pour aller au Plan, lourdement chargés, ils descendent jusqu'à l'Écluse pour prendre le funiculaire qui les amènera sur les hauteurs.

Ce déplacement, que l'on présentait comme quelque chose d'éminemment rationnel est en réalité un faux calcul. L'administration comptait faire une économie. Il lui en coûte maintenant plusieurs dizaines de milliers de francs de plus pour assurer le tri et la distribution du courrier. Il lui faut employer une dizaine de fonctionnaires supplémentaires.

Le déménagement a été conçu dans les bureaux de la direction générale à Berne et décidé malgré les mises en garde des responsables de la poste à Neuchâtel. On a construit un beau système basé essentiellement sur la théorie et on a ignoré les conditions locales, la situation géographique de la poste principale et de celle de la gare (un vrai cul-de-sac), la configuration de notre territoire.
Qui fait les frais de cela? Les clients de la poste, et en définitive, les contribuables.

Et pourtant un enfant dirait qu'un office de poste principal doit se trouver au centre des affaires. La plus grande partie des commerçants, en effet, consistent leurs envois à la poste principale, parce que le commerce de la ville est groupé au milieu de la cité. Mais à Berne, la logique n'est pas la même qu'à Neuchâtel et que partout ailleurs.
NEMO.

Démission de M. Paul de Montmollin, organisateur de la Maladière

Pour d'impérieuses raisons de santé, M. Paul de Montmollin, organisateur de la chapelle de la Maladière, a dû interrompre son activité.
C'est un long et fidèle ministère qui prend fin. En effet, de 1907 à 1955, M. de Montmollin a mis ses talents et son dévouement au service de l'Église. Ayant collaboré très activement aux démarches qui, en 1907, permirent d'installer des orgues à la chapelle de la Maladière, M. de Montmollin s'est vu confier la responsabilité de l'instrument dont il a tenu les claviers, sans interruption notable, pendant près d'un demi-siècle.

Ainsi les membres des paroisses nationale et indépendante, avant la fusion des Églises, puis les participants aux catéchismes et aux cultes de la paroisse réformée, depuis la fusion, ont bénéficié de ce ministère qui assumait, avec autant de fidélité que de conscience, sa part du travail spirituel confié au quartier de la Maladière.
Que M. de Montmollin soit assuré de la reconnaissance de tous ceux au milieu desquels il a exercé ses fonctions d'organisateur.

Un beau résultat
Le comité de la vente en faveur des missions nous communique que la vente organisée à la Maison de paroisse, le 14 mai dernier sous les auspices des paroisses de Neuchâtel et Sarrières, a permis d'envoyer, grâce à la générosité de tous ceux qui y ont collaboré, aux sociétés missionnaires soutenues par l'Église, la très belle somme de 7600 fr. (6700 fr. en 1954).

Les écoles secondaires en course
Aujourd'hui, les élèves des écoles secondaires de garçons et filles de la ville sont en course scolaire. Il y a dix-huit buts de courses et trente-cinq classes sillonnent les routes, les chemins, les sentiers et les voies ferrées de notre pays. On souhaite qu'ils bénéficient d'un temps aussi serein que leurs camarades des écoles primaires.

Autour de l'affaire des pièces d'or sénégalaises

Comme nous l'avons annoncé, le Libanais Emile Debbas, un des protagonistes de l'affaire des pièces d'or de l'Arabie séoudite, a porté plainte contre un homme d'affaires de Genève, Jean-Pierre Chapuis, directeur, et Gérard Zbinden, commerçant, domicilié à Bâle, pour escroquerie, subsidiairement pour abus de confiance et gestion déloyale. Ces personnes sont également sous le coup de la plainte du royaume d'Arabie séoudite. Debbas soutient que Zbinden et Chapuis avaient reçu mandat de sa part de procéder à une étude approfondie de la législation et de la jurisprudence suisses concernant la frappe de pièces d'or, puis à une étude absolument sérieuse de toutes les questions touchant à la production de pièces d'or et cela après des démarches auprès de toutes les autorités compétentes.

L'affaire ayant entraîné les conséquences qu'on connaît, Debbas estime que Zbinden et Chapuis l'ont mal renseigné et qu'il a été victime d'une infraction commise par eux.

La plainte de Debbas a été déposée à Genève, car c'est dans cette ville que les principales tractations entre les trois hommes se sont déroulées. Mais comme il y a attraction de for au profit des autorités judiciaires neuchâteloises qui instruisent l'affaire principale, c'est le juge d'instruction de Neuchâtel qui a été saisi. Or, nous apprenons qu'il a refusé d'étendre l'information aux faits de la plainte déposée par Emile Debbas, estimant, croyons-nous savoir, que le litige dénoncé relève du droit civil. Le mandataire de Debbas a immédiatement recouru contre cette décision auprès de la Chambre d'accusation du Tribunal cantonal, qui se prononcera vraisemblablement la semaine prochaine.

Tribunal de police
Le tribunal de police a siégé hier après-midi sous la présidence de M. Houriet, qui était assisté de M. W. Bianchi, greffier substitué.
Il a jugé quelques infractions à la loi fédérale sur la circulation de peu d'importance.

VIGNOBLE
BOUDRY
Au tribunal de police

(c) Le tribunal de police du district de Boudry a tenu audience mercredi matin sous la présidence de M. Roger Calame, assisté de M. Eugène Maurer, fonctionnaire en qualité de greffier.

W. A. exploite une boulangerie-pâtisserie sur le territoire de la commune de Cortaillod. Dans le même local, il a vendu du lard fumé et des saucissons malgré l'avertissement qui lui avait été donné de cesser ce genre de commerce. Cette viande lui coûta 30 fr. d'amende et 6 fr. de frais.

L'affaire suivante a déjà été brièvement relevée. T. M., ressortissant italien, a été pris en flagrant délit de braconnage, ayant été surpris au moment où il tendait des lacets pour attraper des chevreuils à la lisière de la forêt de Serroue, à l'ouest de Tremblay sur Pesey. Le 19 mai, le gendarme de Pesey a trouvé un chevreuil tué en infraction avec un lacet au cou à 200 mètres de l'endroit où M. a été surpris, et le même soir, huit lacets tendus par M. ont été trouvés à la lisière de la forêt de Serroue. T. M. a avoué être l'auteur du braconnage et s'est plaint de n'avoir pas retrouvé son lacet. Il a en outre reconnu avoir pris un chevreuil au même endroit en 1954 et en avoir consommé la viande. Ce braconnier impénitent déboursa 500 francs d'amende et 10 fr. de frais et il est en outre puni d'une interdiction de chasse d'une durée de cinq ans.

J.-C. T. circule avec son scooter portant plaque française depuis le mois de septembre 1954. Or il aurait dû demander des plaques de contrôle au Service des automobiles de notre canton deux semaines après son retour en Suisse. Sa négligence lui coûte 40 fr. d'amende et 5 fr. de frais.

RÉGIONS DES LACS
MORAT
Un enfant s'élançait devant un camion: un chargement de bouteilles vides se brise sur la chaussée

(c) Un enfant de huit ans, qui jouait à la trottinette dans les rues de Morat, s'élança subitement au milieu de la chaussée, à quelques mètres d'un camion en marche. Le chauffeur bloqua immédiatement, mais son chargement de harasses de bouteilles vides tomba en partie sur la chaussée et fut brisé. Les parents se sont engagés à dédommager le chauffeur, qui, par sa présence d'esprit, a sauvé la vie de l'enfant.

CONCISE
Un enfant de 10 ans frappé d'une congestion se noie

(c) Hier après-midi, vers 15 heures, le jeune Remy Denervand, 10 ans, qui se baignait devant le débarcadère de Concise, a coulé à pic, frappé d'une congestion. Il n'a été retrouvé que deux heures plus tard, par un garde-pêche et un pêcheur, par plus de deux mètres de fond.

Malgré les soins d'un médecin et du pulmonologue d'Yverdon, intervenus rapidement, on n'a pu ramener la victime à la vie.

YVERDON
Deux jeunes garçons tentent de mettre le feu à une écurie

(c) Un marchand de bétail d'Yverdon avait découvert récemment plusieurs foyers d'incendie dans l'une de ses écuries. Le feu ne s'étant pas propagé, il n'y eut heureusement pas de dégâts. Les recherches entreprises par la police de sûreté ont permis d'établir que deux jeunes garçons du quartier n'étaient pas étrangers à l'affaire. La Chambre pénale des mineurs aura à s'occuper de ces garnements.

BIENNE
A la place d'aviation

(c) L'Aéro-Club de Bienne a organisé, samedi et dimanche, deux journées de démonstration publique, ce qui attira une foule sur le terrain de Boujean. A cette occasion, deux nouveaux appareils furent baptisés: le «Tri Facer» H.E. C.S.S., de 135 CV, quatre places, de fabrication américaine, et le «Bucker» H.E. M.F., de 160 CV, de fabrication allemande. Le major Thurner, à bord du «Bucker» et d'un «Vampire», exécuta une série d'exercices acrobatiques impressionnants.

L'Aéro-Club de Bienne groupe 50 pilotes de vol à moteur, 25 de vol à voile; sa sous-section des modèles réduits a un effectif de 20 membres.

En 1954, le nombre des vols fut de 2376, celui des vols à voile de 504, avec une durée de 191 h. 52 min.; 1212 passagers furent transportés.

AUX MONTAGNES
LA CHAUX-DE-FONDS
Un film sur la Chaux-de-Fonds

(c) Mercredi après-midi, il a été projeté au cinéma Scala, devant les autorités et de nombreux invités, un film réalisé sur la Chaux-de-Fonds, qui a pour titre: «Contrastes et merveilles, la Chaux-de-Fonds, métropole horlogère.»

Cette bande sera projetée à l'étranger. Elle a été réalisée grâce à l'appui des milieux industriels et de l'autorité communale.
En complément, les spectateurs ont assisté à la projection du film réalisé sur le vignoble neuchâtelois et d'un autre sur la fabrication des ébauches.

VAL-DE-RUZ
LE PAQUIER
Course scolaire

(c) C'est par une journée de pluie intermittente que nos écoliers sont partis en course lundi. Accompagnés de nombreux parents et des membres de la commission scolaire et du corps enseignant, ils se sont rendus en autocar au Burgenstock par l'Entlebuch. A Lucerne, ils ont gravi la montagne en funiculaire, admirant le magnifique paysage qui se déployait sous leurs yeux. Après une promenade en bateau sur le lac des Quatre-Cantons, le retour se fit par Olten. Malgré le temps maussade, tout le monde arriva au Paquier enchanté de cette magnifique excursion.

JURA VAUDOIS
SAINTE-CROIX
Cambriolage dans une fabrique

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

Dieu l'a regardé et l'aima.
Monsieur et Madame Albert Vaucher, leurs enfants: Albert, Jean-Pierre, Bernard et Charles;
Monsieur et Madame Charles Vaucher, leurs enfants et petits-enfants;
Madame veuve Paul Jacot, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de leur cher petit

Paul-Eric
leur regretté fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, que Dieu a rappelé à lui dans sa deuxième année.
Les Geneveys-sur-Coffrane, le 22 juin 1955.
Dieu dit: Laissez venir à moi les petits enfants.
L'ensevelissement, sans suite, aura lieu samedi 25 juin, à 14 heures, au temple de Coffrane.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Eternel! Lève-toi, ô Dieu fort!
élève ta main et n'oublie point les affligés.
Monsieur Albert Botteron, à Saint-Blaise;
Madame et Monsieur W. Sandoz, Botteron, à Saint-Blaise;
Madame et Monsieur J. von Arx et leur petite Lysbeth, à Bienne;
Madame et Monsieur Ch. Walker-Perrin, leurs enfants et petits-enfants, à Cortaillod;
Madame veuve L. Burky-Perrin, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne;
Mademoiselle G. Widmann, à Saint-Blaise;
les enfants de feu J. Tétaz-Perrin, à Boudry et à Neuchâtel;
les enfants de feu Ed. Perrin, au Val-de-Ruz;
les enfants de feu M. Perrin, à Cortaillod;
Madame veuve L. Perrin et son fils, à Neuchâtel;
Madame veuve E. Morel-Botteron, à Marin;
Monsieur et Madame Ali Botteron, leurs enfants et petits-enfants, à Marin et à Genève;
les enfants de feu Hélène Rousselot-Cachelin, à Marin et à Paris, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

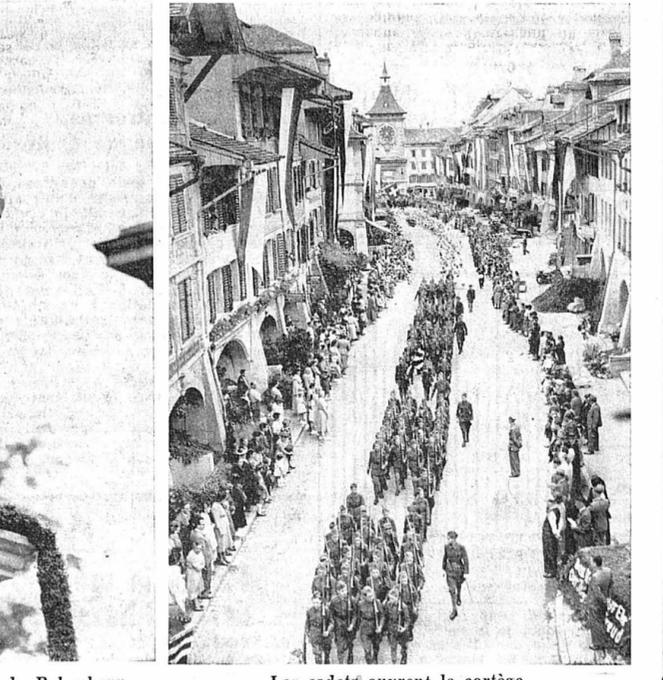
Madame
Marguerite Botteron-Perrin
leur chère épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, mercredi 22 juin 1955, après une longue maladie supportée avec courage et résignation, dans sa 77<sup>me</sup> année.
Saint-Blaise, le 22 juin 1955.
(Moullins 14)
Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.
L'ensevelissement aura lieu vendredi 24 juin 1955, à 13 h. 30. Culte au domicile mortuaire à 13 heures.
Dieu est amour.

Madame et Monsieur Barthélemy Hügli-Etter, leurs enfants et petits-enfants, à Vallamand et à Genève;
Madame et Monsieur Henri Coinchon-Etter et leur fils, à Salavaux;
Madame et Monsieur Maurice Wullième-Etter et leurs enfants, à Salavaux;
Madame et Monsieur Bruno Bianchi-Etter et leur fils, à Payerne;
Madame et Monsieur Henri Widmer-Etter et leur fille, à Villars-sur-Ollon;
Monsieur et Madame Fritz Etter-Bardet et leurs enfants, au Villaret/Cormondèche;
Monsieur et Madame Samuel Etter-Lavanchy et leur fille, à Corcelles-Cormondèche;
Madame et Monsieur René Vincent-Etter et leurs enfants, à Vallamand;
Madame et Monsieur Willy Dubois-Etter et leurs enfants, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Alfred Feuz-Etter, à Crostand, et leur fils, à Kirchlinch;
Monsieur et Madame Jean Etter-Kimmich et leur fille, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Eric Thuillard-Etter et leur fils, à Neuchâtel;
Monsieur Emile Gutknecht-Maeder, au Prehl/Morat, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de
Monsieur
Samuel ETTER-GUTKNECHT

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère et parent, qui s'est endormi paisiblement, dans sa 78<sup>me</sup> année, après une courte maladie.
Le Villaret/Cormondèche, 22 juin 1955.
Que Ta volonté soit faite.
L'ensevelissement aura lieu le 25 juin, au cimetière de Cormondèche. Départ du domicile mortuaire à 14 heures.
Culte pour la famille à 13 h. 30.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mardi à Morat le 479<sup>me</sup> anniversaire de la bataille a été célébré

(c) Mardi matin, à 5 heures, vingt-deux coups de canon ont annoncé aux Morattois le 479<sup>me</sup> anniversaire de la bataille du 22 juin 1476. La fanfare parcourut les rues de la ville, ajoutant au tonnerre du canon des airs patriotiques.
A 8 h. 30 ont lieu, sur la place du collège, le rassemblement et la prise du drapeau du corps des cadets et de tous les écoliers.
A 9 heures, le canon tonna de nouveau. Les cloches de toutes les églises se mirent en branle et le cortège commença sa marche à travers les rues richement pavées. Les gymnastes ouvraient le cortège. Ensuite venaient les enfants des premières classes, les petites filles tenant un bouquet, les garçons un petit drapeau, puis les jeunes filles portant de riches arrangements de fleurs. Les jeunes gens et, enfin, le groupe officiel, en redingote et haute-forme; le représentant du Conseil d'Etat de Fribourg; les membres des autorités du district, le Conseil communal et la commission scolaire «in corpore».
A l'église, l'allocution de circonstance fut prononcée par le syndic, M. S. Karlen. Le pasteur Brechbühl présida le culte et deux élèves des classes supérieures lurent quelques pages du récit de la bataille.
Après la cérémonie, ce fut un nouveau cortège à travers la ville. Il se



La nouvelle statue d'Adrien de Bubenberg.

Les cadets ouvrent le cortège.

Diplômée de l'Université
L'Université nous communique:
Le grade de docteur ès sciences vient d'être délivré à Mlle Jeanne Mahon qui a présentée une thèse intitulée: «Tape-worms from the Belgian Congo».

LA VILLE
La Conférence des offices du travail

La séance d'hier de la Conférence des offices du travail romands et tessinois s'est tenue à la salle des chevaliers, au château, sous la présidence de M. Jobin, chef de la section de la main-d'œuvre de P.O.F.I.A.M.T. Celui-ci a salué la présence du conseiller d'Etat Sandoz, chef du département de l'industrie de Neuchâtel, de M. Amez-Droz, de Sion, président de l'Association des offices suisses du travail, de M. Baechli, chef de la police fédérale des étrangers, ainsi que de plusieurs conseillers communaux et municipaux.
M. Sandoz a souhaité la bienvenue à l'assemblée et remercié les délégués de l'attention qu'ils vouent à l'important problème que pose l'occupation de la main-d'œuvre étrangère dans le pays. Il a formé les meilleurs vœux pour la suite des délibérations.
Puis les différentes questions relatives à l'engagement de la main-d'œuvre étrangère et celles, délicates et sérieuses, que soulève le problème de surpopulation étrangère, ont été examinées, tenant compte des différents industries et des différentes régions du pays. Il a été également envisagé de recommander aux employeurs de porter une attention toute particulière sur la formation professionnelle des jeunes éléments du pays.
Les délégués, au nombre d'une cinquantaine, ont participé, hier soir au Palais DuPeyrou, au déjeuner offert par l'Etat de Neuchâtel.

Naisances

Monsieur et Madame Pierre-André BORIOLI-RIBAUX ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils
Philippe
Maternité de la Béroche - Bevaix
Monsieur et Madame Paul Flückiger-Zeberli, ainsi que leur fille Martine, ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils et frère
Jean-Claude
le 23 juin 1955
Maternité Neuchâtel Saint-Blaise

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en 6<sup>me</sup> page.

Rédacteur responsable: R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel